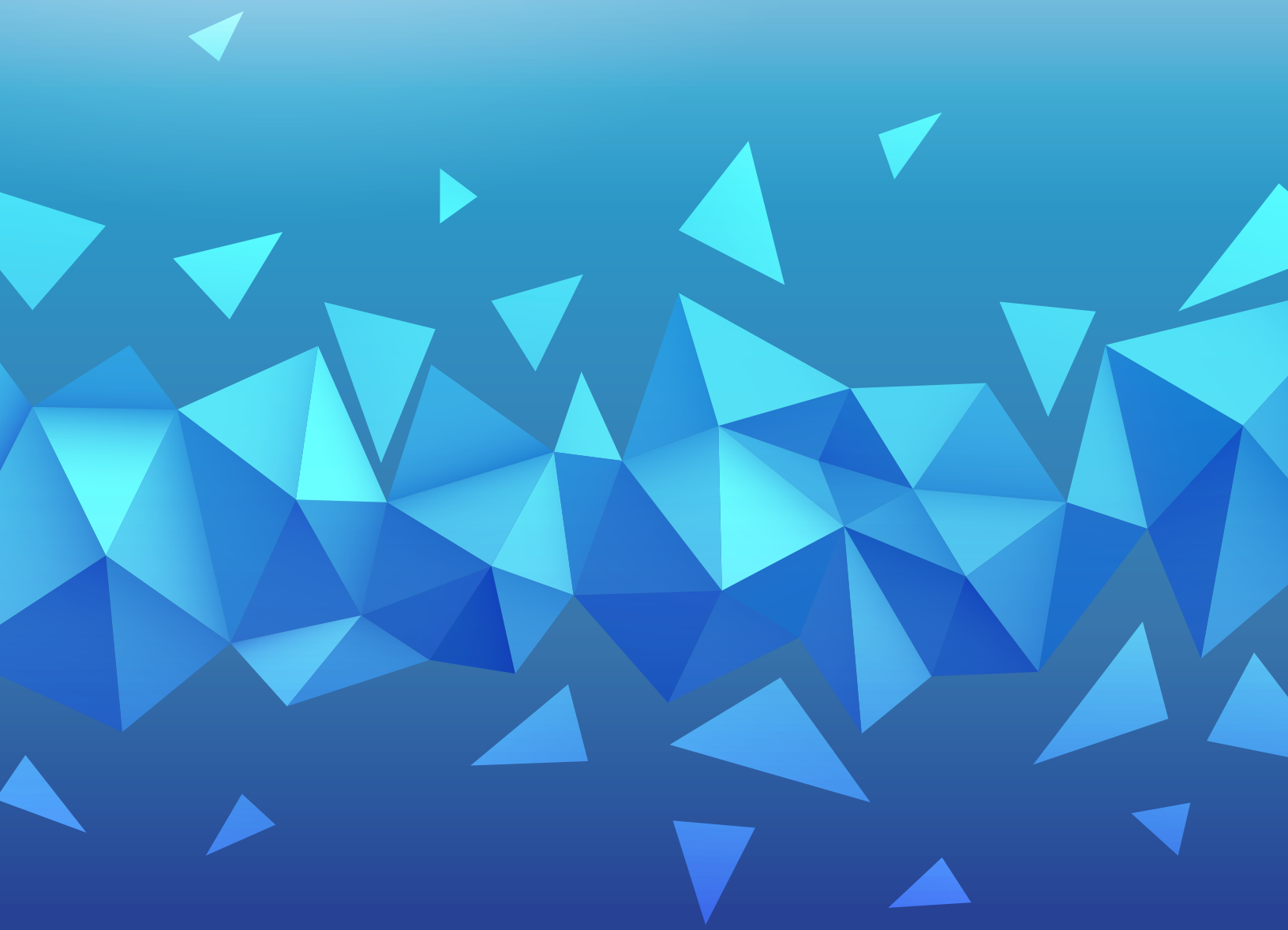




# Rapport d'activités 2023—2024



# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| MESSAGE DU MINISTRE .....                                                                                                                 | 5  |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....                                                                                    | 6  |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL .....                                                                                              | 7  |
| LE CENTRE EN BREF .....                                                                                                                   | 8  |
| MISSION, VISION ET VALEURS .....                                                                                                          | 9  |
| 15 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CENTRE .....                                                                                              | 10 |
| CADRE DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE 2023-2028 .....                                                                                    | 12 |
| <b>RÉSULTAT 1: LES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES SONT MIEUX OUTILLÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES</b> ..... | 13 |
| <b>RÉSULTAT 2: L'UTILISATION DES RESSOURCES PRODUITES OU DIFFUSÉES PAR LE CENTRE EST ACCRUE</b> .....                                     | 15 |
| <b>RÉSULTAT 3: LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION DES RÉALITÉS PLURIELLES DE LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES SONT ACCRUES</b> .....   | 17 |
| <b>RÉSULTAT 4: LES COLLABORATIONS ENTRE FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES DES AMÉRIQUES SONT MULTIPLIÉES ET RENFORCÉES</b> .....               | 19 |
| <b>RÉSULTAT 5: L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE EST VALORISÉ</b> .....                                                                      | 21 |
| GOVERNANCE DU CENTRE .....                                                                                                                | 23 |
| UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES .....                                                                                        | 25 |
| MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ..                                                         | 26 |
| ORGANIGRAMME .....                                                                                                                        | 27 |
| ANNEXE 1 .....                                                                                                                            | 28 |
| ANNEXE 2 .....                                                                                                                            | 40 |
| ANNEXE 3 .....                                                                                                                            | 42 |
| ANNEXE 4 .....                                                                                                                            | 43 |
| ANNEXE 5 .....                                                                                                                            | 45 |
| ANNEXE 6 .....                                                                                                                            | 46 |
| ÉTATS FINANCIERS .....                                                                                                                    | 49 |
| REMERCIEMENTS .....                                                                                                                       | 74 |



## FAITS SAILLANTS

**120**

activités réalisées

**75**

pays, provinces ou États des Amériques touchés

**56**

partenaires

**61 000**

personnes abonnées aux réseaux sociaux

**38 000**

membres – personnes et organisations

**18**

membres du personnel

**160**

mentions « Centre de la francophonie des Amériques » dans les médias et sur le Web



# DÉCLARATION DE LA DIRECTION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La fiabilité de l'information contenue dans ce rapport d'activités et des contrôles afférents relève de ma responsabilité.

Les données du rapport d'activités 2023-2024 du Centre de la francophonie des Amériques :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs ainsi que les diverses actions entreprises en fonction du plan stratégique 2023-2028 et du cadre de performance organisationnelle du Centre;
- présentent des données fidèles et fiables à tous les égards.

Je déclare donc que les données contenues dans le présent rapport d'activités ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2024.



**Sylvain Lavoie**  
Président-directeur général

# MESSAGE DU MINISTRE



**Madame Nathalie Roy**  
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activités du Centre de la francophonie des Amériques pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024.

Le Centre joue un rôle clé au sein de la francophonie. Il est un moteur de développement pour une francophonie forte, unie et engagée. Par les actions terrain du Centre, le gouvernement du Québec peut affirmer sa position de leader au Canada et dans les Amériques pour la valorisation et le rayonnement de la langue française et de la francophonie dans toute sa diversité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-François Roberge". The signature is fluid and cursive.

**Jean-François Roberge**  
Ministre de la Langue française

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Monsieur Jean-François Roberge**  
**Ministre de la Langue française**  
**875, Grande-Allée Est**  
**3<sup>e</sup> étage, bureau 3565**  
**Québec (Québec) G1R 4Y8**



Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport d'activités, accompagné des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

En plus de créer des liens entre les 33 millions de francophones et de francophiles du continent, le Centre fait partie d'un écosystème favorisant la vitalité de la langue française et le rayonnement national et international de la francophonie. À cet égard, depuis le 19 février 2024, à la suite d'une réorganisation administrative visant à consolider l'expertise et à améliorer la cohérence des actions gouvernementales pour soutenir la langue française, le Centre relève désormais directement de vous en tant que ministre de la Langue française. Nous sommes ravis de pouvoir ainsi contribuer à la réussite du Plan pour la langue française.

Au cours du dernier exercice marqué par notre 15<sup>e</sup> anniversaire, nous avons mené une réflexion qui a permis de mettre à jour notre plan stratégique et d'élaborer un cadre de performance organisationnelle afin d'accomplir notre mission dans les meilleures conditions et d'assurer la pérennité de l'organisation.

Cette année, le conseil d'administration a accueilli Réjean Houle à titre de nouveau membre désigné par le ministre de la Langue française. Je tiens à souligner la fin des mandats de trois membres du conseil : Dany Dias, feu Éric Dequenne et Dominique Malack. Je les remercie pour leur dévouement exemplaire et l'excellent travail effectué durant leur mandat respectif.

Je remercie également, pour leur collaboration soutenue, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de la Langue française, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie ainsi que les Bureaux du Québec au Canada et les Délégations du Québec dans les Amériques.

Le 30 mars dernier, nous quittait monsieur Benoît Pelletier, idéateur du Centre de la francophonie des Amériques, ancien ministre québécois et membre honoraire du Centre. Ce grand défenseur de la langue française aura contribué au développement et au rayonnement de la francophonie au Canada et dans les Amériques. Sa vision du Centre et de la francophonie guide toujours notre travail.

Enfin, j'adresse des remerciements particuliers à la dynamique équipe du Centre ainsi qu'à mes collègues du conseil d'administration qui ont contribué, de façon significative, à l'atteinte de nos objectifs et aux nombreux succès connus cette année.

Monsieur le Ministre, merci pour votre soutien indéfectible à l'égard du Centre. Soyez assuré de notre entière collaboration et de notre volonté d'assumer un rôle encore plus actif dans la valorisation de la langue française au Québec, au Canada et dans les Amériques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Michel Robitaille'.

**Michel Robitaille**  
Président du conseil d'administration

# MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Monsieur Jean-François Roberge**  
**Ministre de la Langue française**  
**875, Grande-Allée Est**  
**3<sup>e</sup> étage, bureau 3565**  
**Québec (Québec) G1R 4Y8**



Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter les travaux accomplis par l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024.

Cette année encore, notre mission de promotion et de mise en valeur d'une francophonie des Amériques plurielle et porteuse d'avenir pour la langue française a été couronnée de succès. Grâce à l'engagement sans faille de notre équipe et au soutien indéfectible de nos partenaires, nous avons pu réaliser 120 projets innovants et fédérateurs qui ont touché des milliers de personnes.

Que ce soit dans le secteur de la culture, de l'éducation, des communications, de la recherche ou des affaires, nos initiatives ont rejoint des francophones et des francophiles dans 75 pays, provinces ou États des Amériques. Notre programmation et nos activités de communications ont non seulement renforcé les collaborations, mais ont également élargi la compréhension des multiples facettes de la francophonie des Amériques.

En outillant les francophones, nous avons contribué à leur épanouissement et à l'affirmation de la langue française. Cette détermination à promouvoir la francophonie et à valoriser le français est essentielle pour maintenir la vitalité culturelle et linguistique sur le continent. Notre bilan annuel est un reflet inspirant de cette mission, soulignant l'importance de continuer à tisser ces liens et à célébrer la richesse de la francophonie des Amériques.

Cette année, nous avons célébré notre 15<sup>e</sup> anniversaire. Ce fut l'occasion de célébrer nos réalisations et de renouer les liens créés au cours de ces années. Cette étape franchie, nous sommes prêts à entreprendre de nouveaux projets pour rapprocher les francophones du Québec, du Canada et des Amériques tout en agissant concrètement pour la valorisation de la langue française. Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Sylvain Lavoie**  
Président-directeur général

# LE CENTRE EN BREF

Depuis 15 ans, le Centre de la francophonie des Amériques exprime l'engagement et le leadership mobilisateur du gouvernement du Québec envers la francophonie et la langue française à travers l'ensemble des Amériques. Il joue un rôle important, jour après jour, pour animer une francophonie dynamique, épanouie, réseautée et inclusive, et ainsi rapprocher les 33 millions de francophones et de francophiles du continent.

## Une expertise reconnue et sollicitée

Au cours de l'année, le Centre a poursuivi le développement et le renforcement de ses relations avec des actrices et acteurs clés de la francophonie. Ainsi, l'équipe du Centre a collaboré avec une soixantaine de partenaires au Québec, au Canada et dans les Amériques. Partout sur le continent, les gens font appel à son expertise comme en témoigne l'augmentation constante de la fréquentation de ses sites Web et de sa présence dans les médias traditionnels ou numériques.

## Une francophonie réseautée

Le Centre a construit un impressionnant réseau rassemblant 38 000 membres (personnes et organisations) et 2 210 membres hors Amériques, 300 ambassadrices et ambassadeurs de la francophonie des Amériques et plus de 61 000 personnes abonnées à ses réseaux sociaux.

## Des réalisations majeures pour l'épanouissement du français

Pour le Centre, il est impératif de créer un environnement favorable et d'améliorer les conditions pour l'épanouissement de la langue française et de la francophonie dans les Amériques. Pour atteindre les résultats visés, l'équipe du Centre, composée de 18 personnes, a organisé ou participé à l'élaboration de plus de 120 activités dans les secteurs des affaires, des communications, de la culture, de l'éducation et de la diffusion de la recherche en français.

## Du Yukon à l'Argentine en passant par les Caraïbes et le Québec : un champ d'action unique

Mobilisateur et inclusif, le Centre touche les francophones et francophiles répartis dans 75 territoires des Amériques.

## Assurer la découvrabilité des contenus en français

Par ses diverses activités, le Centre fait rayonner et participe à la découvrabilité des artistes, autrices et auteurs, spécialistes et universitaires de toutes les Amériques! Entre autres, sa Bibliothèque des Amériques donne accès gratuitement à quelque 19 000 livres numériques d'autrices et d'auteurs francophones des Amériques.

## Rapprocher le Québec et les francophonies canadiennes

Le Centre a à cœur de mettre de l'avant l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada et de s'assurer de leur représentativité lors de ses activités. Grâce à sa notoriété, à son vaste réseau et à son expertise, le Centre s'est vu confier, par le gouvernement du Québec, la mise en œuvre d'initiatives concrètes visant à soutenir le rapprochement entre le Québec et les francophonies canadiennes.

# MISSION

Le Centre de la francophonie des Amériques, organisme du gouvernement du Québec, contribue à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle, en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones, afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société, et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

## VISION ET VALEURS

**Animer une francophonie des Amériques qui soit dynamique, épanouie, réseautée et inclusive.**

### Engagement

Nous sommes mobilisés, individuellement et collectivement, pour la réussite de nos initiatives en francophonie.

### Inclusion

Nous visons à créer des environnements sains où toutes et tous sont accueillis, écoutés, et respectés dans la richesse de leur diversité.

### Collaboration

Notre réussite repose sur le travail d'équipe, l'entraide, le partage et le plaisir de travailler avec nos partenaires.

### Créativité

Notre esprit d'innovation nous permet de reconnaître et de saisir les nouvelles occasions.

### Appartenance

Nous voulons contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance à une francophonie plurielle.





Afin de souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire du Centre et les nombreuses réalisations depuis son inauguration en octobre 2008, une soirée de célébrations a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à Québec.

Cette soirée aura permis non seulement de saluer les succès du Centre, mais aussi de remercier les gens et les organismes qui ont posé une pierre à l'édifice, qui ont collaboré à sa fondation, à son développement et à son essor. De nombreux partenaires, d'anciens et d'actuels membres du personnel et du conseil d'administration ainsi que des personnalités politiques se sont rassemblés pour célébrer tout ce que le Centre a accompli pour l'épanouissement de la langue française et de la francophonie dans les Amériques.

Nous avons aussi profité de cette soirée pour décerner le titre de membre honoraire à quatre femmes éminentes et leur rendre hommage pour leur contribution à la mission du Centre et/ou au rayonnement de la langue française et de la francophonie dans les Amériques. Fières ambassadrices de la langue française, elles ont consacré de leur temps et leur énergie au développement de la francophonie et ont contribué au rapprochement entre les 33 millions de francophones et de francophiles du continent. Les membres honoraires du Centre sont nommés par le conseil d'administration.

Les quatre nouvelles membres honoraires sont les suivantes :



**Linda Cardinal**  
(Ontario, Canada)

Professeure et chercheuse en politiques linguistiques et francophonie et membre du conseil d'administration de 2008 à 2010



**Trèva Cousineau**  
(Ontario, Canada)

Francophone engagée, membre du conseil d'administration de 2010 à 2017 et vice-présidente de 2015 à 2017



**Mariette Mulaire**  
(Manitoba, Canada)

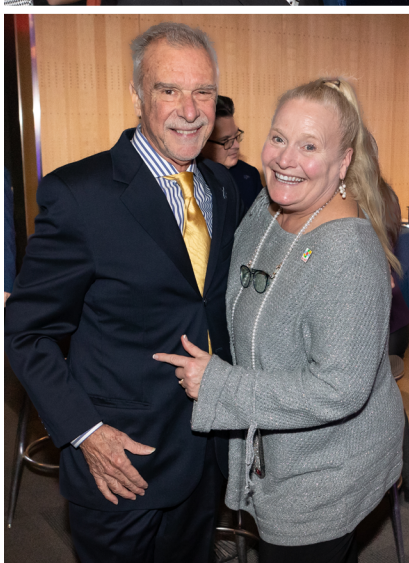
Directrice générale du World Trade Centers Association (WTCA), membre du conseil d'administration de 2008 à 2013 et vice-présidente de 2009 à 2013



**Haydée Silva**  
(Mexique)

Professeure et chercheuse en didactique du français et en littérature francophone







# CADRE DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE 2023-2028

À la suite d'une réflexion menant à l'élaboration d'un plan stratégique 2023-2028, le Centre s'est doté d'un cadre de performance organisationnelle présentant les résultats visés par ses actions. Le cadre est présenté sur un modèle logique décrivant les résultats immédiats poursuivis, les résultats intermédiaires et le résultat final. Ce cadre de performance organisationnelle sert également de levier pour l'élaboration de stratégies de communication selon les publics cibles. Le cadre facilitera aussi la compréhension des partenaires sur les résultats visés par le Centre et leur pertinence dans l'écosystème de la francophonie des Amériques.

## RÉSULTATS IMMÉDIATS

Ces résultats mesurables à court terme sont directement attribuables à un programme ou à une action du Centre et visent un public ciblé.

Les francophones et francophiles sont mieux outillés pour le développement de la francophonie dans les Amériques

L'utilisation des ressources produites ou diffusées par le Centre est accrue

La connaissance et la compréhension des réalités plurielles de la francophonie dans les Amériques sont accrues

Les collaborations entre francophones et francophiles dans les Amériques sont multipliées et renforcées

L'usage de la langue française est valorisé

## RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Ces résultats visent un changement de comportements et ne dépendent pas exclusivement du Centre.

Participation accrue des francophones et des francophiles au développement de la francophonie dans les Amériques

Volonté accrue des partenaires à contribuer à l'essor de la francophonie dans les Amériques

Croissance du sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques

## RÉSULTAT FINAL

Ce résultat est la conséquence d'un ou de plusieurs résultats immédiats atteints et peut être attribué au Centre de façon déterminante. Il représente la raison d'être du Centre de la francophonie des Amériques.

Un environnement favorable et des conditions améliorées pour l'épanouissement de la langue française et de la francophonie des Amériques

# LES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES SONT MIEUX OUTILLÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES

Voir Annexe 1 – Tableau des activités réalisées en 2023-2024 par résultat visé par le cadre en performance organisationnelle.

Parmi les moyens dont le Centre dispose pour outiller les francophones et francophiles des Amériques afin de favoriser le développement de la francophonie sur le territoire, notons les différentes formations, les bourses de perfectionnement ou de participation à des stages, des conférences et tables rondes, du soutien pour la participation à des événements internationaux et l'offre de matériel pédagogique. Cette année, plus de 1000 personnes, jeunes et adultes, ont bénéficié directement de l'une ou l'autre de nos actions visant l'atteinte de ce résultat.



Du 22 au 27 mai 2023, 50 participantes et participants d'une dizaine de pays des Amériques se sont réunis à l'Université de Louisiane à Lafayette pour assister à l'**Université d'été sur la francophonie des Amériques**, avec 27 expertes et experts de renommée internationale provenant du Canada, des États-Unis, d'Haïti et du Mexique.

La thématique centrale de cette formation intensive, *Pérennité et développements de la francophonie des Amériques*, a été étudiée autour de trois axes : pluralité de la francophonie, économie et politique. La formation, se déroulant entièrement en français, aura permis aux participantes et participants d'acquérir de nouvelles perspectives sur les enjeux actuels de la francophonie et de développer leur réseau professionnel dans les Amériques.

Au cours de l'année, le Centre a permis à une cinquantaine d'enseignantes et enseignants, provenant de plus de 13 pays, de développer leurs compétences, entre autres, en participant à une série de **formations en ligne** destinées exclusivement à des enseignantes et enseignants de français langue étrangère, ou en bénéficiant d'une bourse pour participer à un programme de perfectionnement.

Nos projets et les outils pédagogiques permettent d'outiller le personnel enseignant pour rendre l'apprentissage du français agréable, voire ludique, et que les élèves développent un attachement à la langue française et à la francophonie dans les Amériques.

Plus de 425 élèves du Costa Rica et de 14 États des États-Unis ont eu la chance d'assister à des **ateliers d'écriture poétique** prodigués par des artistes slameuses et slameurs. Nous avons profité de la tenue du concours *Slame tes accents* 2023 pour mettre à jour le **guide pédagogique Slame en français** qui peut être utilisé en classe à tout moment de l'année.

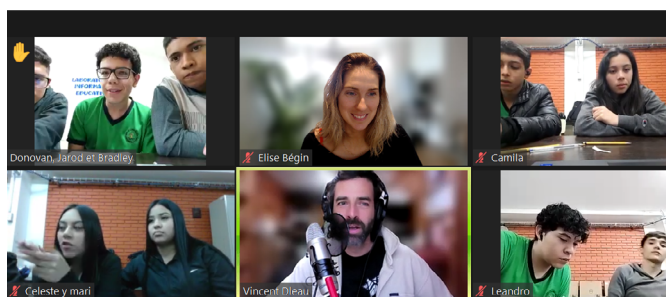
Près de 135 élèves de 12 à 18 ans de quatre provinces canadiennes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario et Québec) participent à la seconde phase du projet pilote de notre programme **Voix du changement**. Ce projet pédagogique est axé sur l'action citoyenne « par et pour » les jeunes et mise sur le développement des compétences langagières en français au moyen d'une recherche-action.

Les sites Web du Centre et de la Bibliothèque des Amériques regorgent de ressources pédagogiques spécialement développées pour outiller les enseignantes et enseignants de français dans leur travail. Cette année, nous avons développé **deux répertoires de ressources pédagogiques sur les référents culturels du Québec**; un pour les apprenantes et apprenants adultes et un pour les plus jeunes. Le contact des élèves avec des référents culturels francophones leur permet d'avoir une meilleure connaissance de la francophonie, de contribuer directement à son rayonnement et de favoriser leur engagement envers cette dernière.

Sachant que les enseignantes et enseignants apprécient **les fiches de lecture à voix haute**, nous en avons développé trois nouvelles. Préparées à partir de livres numériques disponibles dans la Bibliothèque des Amériques, ces fiches offrent une démarche d'apprentissage stimulante tout en faisant découvrir des œuvres provenant de différentes zones géographiques.

Au début de l'année 2024, pour souligner le 220<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance d'Haïti et avec la collaboration de nos partenaires locaux, nous avons appuyé la tenue d'**ateliers dans des écoles de Port-au-Prince et de Pétiion-Ville**. Offerts par Michel Soukar, historien, auteur et journaliste haïtien, les ateliers visaient à ce que les 150 élèves présents aient une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des faits marquants de l'histoire d'Haïti et de ses réalisations remarquables.

La découvrabilité des contenus en français sur le Web est un enjeu d'actualité. Afin de sensibiliser les francophones des Amériques à la question et de les outiller pour rendre ces contenus disponibles en ligne, nous avons tenu, le 5 mars 2024, une **table ronde** intitulée *Découvrabilité des contenus en français : les leviers pour augmenter leur présence et leur visibilité sur le Web*. Accompagnée de trois panélistes, Benjamin Hoffmann, professeur à l'Université Ohio State, Josée Plamondon, consultante indépendante en information numérique, et Gilson Schwartz, professeur à l'École de communication et d'arts de l'Université de São Paulo, Julie Laferrière a animé les échanges auxquels 384 personnes ont participé.





# RÉSULTAT 2

## L'UTILISATION DES RESSOURCES PRODUITES OU DIFFUSÉES PAR LE CENTRE EST ACCRUE

Voir Annexe 1 – Tableau des activités réalisées en 2023-2024 par résultat visé par le cadre en performance organisationnelle.

Le Centre produit et diffuse une grande variété de ressources disponibles en ligne et conçues pour soutenir l'usage et l'apprentissage de la langue française tout en célébrant la richesse culturelle des communautés francophones du continent. Chaque année, de nouvelles ressources sont développées et les anciennes demeurent accessibles, ce qui permet au public de les consulter facilement, selon leurs besoins. Le site Web du Centre et celui de la Bibliothèque des Amériques agissent comme des carrefours où convergent toutes les ressources produites ou diffusées par le Centre. De plus, les plateformes de balados, les réseaux sociaux et la chaîne YouTube du Centre sont les médias privilégiés pour faire connaître notre offre.

En 2023-2024, plus de 20 000 écoutes, vues ou téléchargements de nos outils en ligne ont été effectués.



Les **deux sites Web du Centre** facilitent l'accès à des contenus en français. Ils sont régulièrement mis à jour et bonifiés avec du nouveau contenu destiné tant au grand public qu'à des clientèles ciblées telles que les enseignantes et les enseignants. Le site Web du Centre et celui de la Bibliothèque des Amériques sont consultés partout dans les Amériques, particulièrement au Canada (55 % des visites totales), aux États-Unis, au Brésil, au Mexique, au Chili, en Haïti, au Guatemala et en Argentine.

L'engagement des utilisateurs sur les sites Web a connu une croissance importante au cours de la dernière année. Le nombre total des visites (458 550) a augmenté de 9 % et la durée moyenne des consultations (3,17 minutes) s'est accrue de 25 %. Nous pouvons conclure que les utilisatrices et utilisateurs de partout sur le continent ont un intérêt marqué pour nos ressources et accordent une grande valeur aux contenus proposés. Cette tendance positive est également soulignée par la croissance de 5 % du nombre de pages vues (1 285 129) et des mentions plus fréquentes du Centre comme source d'information dans les publications des médias traditionnels et numériques.

La **Bibliothèque des Amériques** est une de nos ressources les plus utilisées. Rassemblant 19 000 livres numériques d'autrices et d'auteurs publiés par des maisons d'édition francophones des Amériques, la Bibliothèque est une fenêtre ouverte sur la richesse et la diversité des expressions littéraires du continent américain. Du roman classique à la poésie, en passant par la littérature jeunesse, les polars et les essais, elle est un trésor pour les lectrices et lecteurs de tous âges.



Au cours de la dernière année, les 7 500 abonnés provenant de 28 pays des Amériques ont effectué 18 119 emprunts, ce qui est constant par rapport à l'année précédente. La grande variété d'endroits d'où les gens consultent la Bibliothèque, que ce soit en Haïti, en Équateur, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Jamaïque, aux États-Unis, au Mexique ou à Cuba, illustre bien que cet outil démocratise l'accès à la littérature et au savoir en français.

Les enseignantes et enseignants représentent une clientèle prioritaire. À cet égard, le Centre met à leur disposition des **zones pédagogiques** sur ses sites Web. Dans ces espaces, plus de 70 outils sont disponibles gratuitement. Au cours de l'année, nous avons noté plus de 6 500 téléchargements de ces ressources.



Afin de favoriser une découverte de la culture québécoise sur le continent américain, nous avons développé **deux répertoires de ressources pédagogiques avec des référents culturels québécois**, l'un s'adressant aux adultes et l'autre aux jeunes. En quelques mois, ces documents ont été téléchargés 181 fois.

Au cours de l'année 2023-2024, l'offre s'est enrichie avec trois nouvelles **fiches de lecture à voix haute**. Ces fiches en trois étapes offrent une démarche d'apprentissage stimulante avant, pendant et après la lecture. Elles visent le développement des compétences écrites et orales en français d'élèves de 6 à 18 ans. Au total, 11 fiches de lecture sont maintenant en ligne et ont généré 1 444 téléchargements cette année. Cela démontre qu'elles sont appréciées par les enseignantes et enseignants.

Une entente a été conclue avec le Trésor de la langue française au Québec pour présenter sur le site Web du Centre la série linguistique ***Dis-moi pas! La petite histoire des mots d'ici!***. La promotion qui en a été faite aura permis 1 163 écoutes en quelques mois.

Chaque année, des tables rondes et des activités sont offerts en **rediffusion**, permettant ainsi une plus grande accessibilité à des contenus sur différents sujets. Cette année, 874 visionnements ont été effectués sur nos sites Web ou sur notre chaîne YouTube et quatre nouvelles rediffusions se sont ajoutés à l'offre déjà très riche.



## LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION DES RÉALITÉS PLURIELLES DE LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES SONT ACCRUES

Voir Annexe 1 – Tableau des activités réalisées en 2023-2024 par résultat visé par le cadre en performance organisationnelle.

Par son offre variée de programmes et activités, le Centre encourage une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des multiples facettes de la francophonie présente dans les Amériques. Plusieurs de ses initiatives culturelles, telles que la participation d'artistes à des événements ou la présentation d'œuvres artistiques, favorisent leur découvrabilité auprès d'un public francophone ou francophile. Différents moyens sont déployés pour rendre accessible du contenu sur la francophonie des Amériques, que ce soit par des événements en ligne, des publications ou du contenu numérique. Ces actions contribuent non seulement à la connaissance de la francophonie dans les Amériques, mais aussi à valoriser sa diversité.

Au cours de l'année, nous avons permis à des artistes et des experts de la francophonie des Amériques de présenter leurs œuvres ou leur perspective lors d'événements publics. Mentionnons les deux présentations du film **KANAVALL** d'Henri Pardo à CINEMANIA, à Montréal, et au Rendez-vous du cinéma québécois et francophone en Colombie-Britannique, la prestation de DJ UNPIER, artiste franco-ontarien au **Festival de film culinaire Devour!**, en Nouvelle-Écosse, la participation d'artistes louisianais au **Salon du livre de Montréal** et le soutien à la participation d'artistes francophones en arts visuels à l'exposition **MIGRATION**, à Montréal, dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de Jean-Paul Riopelle ou à l'exposition **Haïti-Louisiane : Les marées de la liberté**, en Louisiane.

Ajoutons qu'à de nombreuses occasions, le Centre a permis à plus de 100 personnes d'intervenir publiquement lors d'événements, permettant ainsi de présenter la pluralité de la francophonie et de favoriser une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la francophonie dans les Amériques. Un bel exemple est le panel en ligne **Fièvre Haïti : une jeunesse engagée et solidaire**, qui a donné la parole à Laura Louis en Haïti, Gaspard Octeus, à Québec, Fredelyne Tilus, à Moncton, et à Lounès Félicin, à Québec. Cet événement aura donné un espace pour réfléchir et comprendre les enjeux auxquels est confronté leur pays et d'exposer les motivations de ces jeunes leaders à agir pour un avenir plus prometteur.

Le programme **Rendez-vous littéraires** aura permis cette année à 800 étudiantes et étudiants de français ou de littérature de niveau secondaire, postsecondaire et universitaire de rencontrer virtuellement des autrices et auteurs résidant dans une autre région des Amériques. Cette année, 43 rendez-vous ont été organisés dans 19 régions des Amériques avec 17 autrices et auteurs provenant de huit autres régions.

La section **J'apprends sur l'Amérique francophone** du site Web du Centre permet aux internautes d'accéder facilement à du contenu fiable sur les différentes communautés francophones des Amériques. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024, la section a reçu 60 438 visites d'une durée moyenne de 2,25 minutes, ce qui nous laisse croire que le contenu suscite de l'intérêt et que les gens prennent le temps de consulter les pages. D'ailleurs, parmi les dix pages les plus consultées durant cette période sur le site Web du Centre, quatre sont des pages de cette section (Canada, Haïti, Amérique du Nord et Louisiane).

Enfin, afin de soutenir la recherche en français et d'encourager la publication d'articles scientifiques sur la francophonie des Amériques, nous avons collaboré à la publication du **numéro 55 de la revue Francophonies d'Amérique**, intitulé « *Francophonie d'Amérique, francophonies des Amériques* », sous la direction de Janaina Nazzari Gomes, Christophe Traisnel et Haydée Silva Ochoa.



Créée par l'Assemblée nationale en mars 2022, la **Journée québécoise de la francophonie canadienne (22 mars)** est l'occasion de mieux faire connaître la francophonie canadienne au Québec. Le Centre a le mandat d'organiser les activités entourant le 22 mars et de contribuer au rapprochement des communautés francophones du pays.

Parmi les actions mises en place autour de cette journée, notons trois spectacles et une causerie d'**Émilie Landry**, autrice-compositrice-interprète acadienne à Québec, et les deux projections suivies de discussions à Québec et à Montréal du **film documentaire L'Ordre secret**. Réalisé par Phil Comeau, ce film se consacre à l'Ordre de Jacques-Cartier, puissante société secrète qui, de 1926 à 1965, a infiltré tous les secteurs de la société canadienne et forgé le destin des communautés de langue française.

Une collaboration avec la revue **Les Libraires** des Librairies indépendantes du Québec a permis d'intégrer du contenu sur la

littérature franco-canadienne dans leur numéro de février-mars 2024. Distribué à plus de 35 000 exemplaires dans 120 librairies indépendantes du Québec, des Maritimes, de l'Ontario et du Manitoba, le numéro a aussi été consulté des milliers de fois en ligne. Cette collaboration s'est également matérialisée par une sélection littéraire disponible en librairies permettant aux Québécoises et Québécois de découvrir de nouvelles œuvres.

Une campagne de relations publiques a été réalisée au Québec pour mettre de l'avant l'importance de cette journée et pour intéresser les médias et le grand public à la francophonie canadienne. Les différentes actions auront permis la publication d'une lettre ouverte signée par Amber O'Reilly, artiste des Territoires-du-Nord-Ouest, 25 mentions dans les médias québécois et canadiens, et enfin de rejoindre un plus large public par la présentation d'un segment sur la francophonie canadienne dans le balado La Vie sociale et la collaboration de 12 créateurs de contenu.





## LES COLLABORATIONS ENTRE FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES DES AMÉRIQUES SONT MULTIPLIÉES ET RENFORCÉES

Voir Annexe 1 – Tableau des activités réalisées en 2023-2024 par résultat visé par le cadre en performance organisationnelle.

Afin de stimuler et développer les collaborations entre francophones et francophiles du continent, le Centre crée de nombreuses occasions d'échanges au cours desquelles des personnes et organismes partageant la même vision pour la langue française et les cultures francophones tissent des liens solides et durables.

Réseautage entre gens d'affaires, échanges de connaissances et de bonnes pratiques entre enseignantes et enseignants, rencontres entre artistes, ces collaborations se font dans tous les domaines. De plus, pour favoriser l'épanouissement du français et de la francophonie dans les Amériques, le Centre crée et saisit les occasions de partenariat avec des organisations de plusieurs régions du continent. Cette année, nous avons collaboré avec 56 partenaires au Québec, au Canada et dans les Amériques.<sup>1</sup>



**Mobilisation franco** est une rencontre organisée conjointement avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada qui fait partie des actions phares de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne. Cette deuxième édition a encore une fois fait avancer des idées, des projets communs et contribué à créer des liens durables entre francophones au Canada.

Les 8 et 9 mai 2023 à Québec, 71 participantes et participants des provinces ou territoires du Canada et du Québec se sont réunis pour concrétiser des projets de collaboration visant à renforcer les francophonies canadienne et québécoise en plus de favoriser le partage des expertises entre les institutions et les organismes.

Le programme **Mobilité dans les Amériques** traduit notre volonté d'appuyer le développement de la francophonie à l'échelle continentale en facilitant l'échange d'expertises et de bonnes pratiques entre les intervenantes et intervenants francophones et francophiles dans les Amériques. Il permet de soutenir financièrement la participation d'une ou d'un spécialiste provenant de l'extérieur de la zone géographique de l'organisation qui en fait la demande. Au cours de l'année, 16 mobilités ont été soutenues, dans des Amériques dans des domaines allant de la poésie au journalisme en passant par la pédagogie.

En s'associant au collectif ÉCHO SONORE pour la présentation du spectacle **Nouvelle scène** dans le cadre du festival Coup de cœur francophone, le Centre a contribué à réunir des artistes du Canada et du Québec qui ont créé ensemble, pour l'occasion, des morceaux inédits en plus d'interpréter des pièces de leur répertoire respectif.

<sup>1</sup>Voir Annexe 2 – Liste des partenaires.

Le Centre renforce les liens qui unissent les francophones du Québec, du Canada et des Amériques afin de constituer une base solide pour le développement économique de la francophonie sur le continent. Lors de la **Rencontre des entrepreneurs francophones (La REF23)**, à Québec du 11 au 13 juin 2023, le Centre a soutenu la participation de deux spécialistes de renom en plus d'accueillir une délégation regroupant des gens d'affaires du Canada, d'Haïti et des États-Unis. Le réseautage et la mise en relation de la délégation avec des pairs de la francophonie internationale lors de cet événement d'envergure internationale ont été bénéfiques.

Le 22 mars 2024, à l'occasion de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, le Centre a collaboré avec la Fédération des chambres de commerce du Québec pour mettre de l'avant la francophonie économique et présenter la **table ronde L'ADN francophonie : un précieux atout de développement pour les entreprises**, donnant la parole à des gens d'affaires du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane.





## L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE EST VALORISÉ

Voir Annexe 1 – Tableau des activités réalisées en 2023-2024 par résultat visé par le cadre en performance organisationnelle.

Le Centre joue un rôle crucial dans la valorisation de la langue française dans les Amériques. En mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion, nous célébrons les multiples accents et variantes linguistiques du français. Le Centre s'efforce ainsi de faire briller la langue française et de mettre de l'avant son importance culturelle et sociale.

Ancrées dans le milieu culturel, les activités réalisées, souvent en collaboration avec des partenaires, ont servi de catalyseur pour la valorisation de la langue française, l'épanouissement créatif et l'échange interculturel. Au cours de l'année, neuf activités (concours, prix, tables rondes, activité scientifique et spectacles culturels) ayant toutes pour objectif premier de valoriser l'usage de la langue française ont été réalisées.

Les contributions auront aussi permis la participation d'artistes qui, par leur diversité et leur talent, sont des courroies de transmission pour la diffusion et la célébration de la langue française, transcendant les frontières et unissant les gens à travers la langue française et les expressions culturelles.

Parmi ces activités, nous avons offert le prix Coup de cœur du jury du concours d'éloquence «Délie ta langue!» réalisé par l'Université de Montréal, les prix Enfant et Junior du Concours d'écriture francophone, poésie libre, organisé par l'association À tire d'aile, et remis une bourse au concours d'art oratoire de Canadian Parents for French. Dans le cadre de la *Dictée P.G.L. de la Francophonie*, organisée par la Fondation P.G.L., nous avons soutenu la participation de la rédactrice de la dictée, l'autrice franco-ontarienne Marie-Josée Martin. Le Centre a enfin assuré la présidence du jury volet «adulte» du Prix Champlain du Regroupement des éditeurs franco-canadiens.



La 5<sup>e</sup> édition du **concours Slame tes accents** s'est tenue cette année. L'initiative a encouragé les enseignantes et les enseignants ainsi que leurs élèves âgés de 12 à 18 ans à célébrer la richesse et la diversité de la langue française à travers la création d'un slam déclamé dans une vidéo de 60 à 90 secondes intégrant certains mots proposés. Ce concours avait pour objectifs de stimuler l'intérêt des jeunes pour la langue française et la francophonie



des Amériques tout en générant un sentiment de fierté de parler français et d'appartenir à la grande famille de la francophonie. En se basant sur le pouvoir évocateur du slam, le concours a permis de développer les compétences écrites et orales en français de plus de 1000 élèves de 21 régions des Amériques qui ont proposé 72 vidéos.

Pour souligner la **Journée internationale des professeurs de français**, le Centre a proposé un webinaire avec Biz, écrivain et rappeur québécois, membre de l'Ordre des francophones d'Amérique. Cette activité avait pour but de valoriser la langue française et de souligner le travail des enseignantes et enseignants qui, fièrement, par amour de la langue, font découvrir à leurs élèves la richesse du français et des cultures francophones partout sur le continent. Plus de 500 personnes, provenant de 21 régions des Amériques, se sont inscrites à l'événement.



# GOVERNANCE DU CENTRE

En vertu de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques* (L.R.Q., c. C — 7,1) adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2006 et entrée en vigueur le 19 mars 2008, le Centre est un organisme gouvernemental dont la gouvernance est mixte.

Le conseil d'administration est ainsi composé de quinze membres :

- quatre nommés par le gouvernement du Québec, dont le président du conseil d'administration et le président-directeur général;
- quatre désignés par les ministres titulaires des ministères associés à la création du Centre;
- sept élus parmi les membres du Centre et qui se répartissent comme suit : quatre personnes provenant respectivement du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie ainsi que de l'Ouest ou des Territoires, une personne de l'extérieur du Canada, une personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada ainsi qu'une personne âgée de 35 ans et moins.

## Désignations par les ministres titulaires des ministères associés à la création du Centre

Le ministre de la Langue française a procédé à la désignation de monsieur Réjean Houle, sous-ministre adjoint, en remplacement de madame Dominique Malack, le 25 mars 2024.

## Modification à la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques*

Tel que le précise l'article 43 de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques*, le Centre doit, tous les dix ans, déposer auprès du gouvernement, un rapport sur l'application de la Loi au regard de la mission qui lui est confiée et, le cas échéant, sur l'opportunité de la modifier.

À cet égard, le comité de gouvernance et éthique a mené à terme ses travaux d'analyse de la Loi.

Sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration a adopté les propositions de modifications à la Loi. Les recommandations de modifications ont été déposées, pour considération, auprès du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes le 12 décembre 2023.

### Rencontres du conseil d'administration

- 4 mai 2023
- 7 juillet 2023
- 6 octobre 2023
- 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2023



## Comités en date du 31 mars 2024

| COMITÉS                                 | MEMBRES                                                                                                                                                                                                                                                               | RENCONTRES TENUES                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Comité de gouvernance et éthique</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lynn Brouillette, vice-présidente du CA et présidente du comité</li> <li>Michel Robitaille, président du CA</li> <li>Steevenson Charles</li> <li>Éric Marquis</li> <li>Josée Poirier-Crête</li> <li>Catherine Zekri</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>17 avril 2023</li> <li>14 juin 2023</li> <li>27 septembre 2023</li> <li>16 novembre 2023</li> <li>15 février 2024</li> </ul> |
| <b>Comité de programmation</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Josée Poirier-Crête, présidente du comité</li> <li>Michel Robitaille, président du CA, membre d'office</li> <li>Monique Cormier</li> <li>Stéphanie Rigaud</li> </ul>                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>21 avril 2023</li> <li>28 septembre 2023</li> <li>22 février 2024</li> </ul>                                                 |
| <b>Comité d'audit</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Catherine Zekri, présidente du comité</li> <li>Michel Robitaille, président du CA, membre d'office</li> <li>Éric Bergeron</li> <li>Steevenson Charles</li> <li>Padminée Chundunsing</li> <li>Peggy Feehan</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>20 avril 2023</li> <li>6 juillet 2023</li> <li>2 novembre 2023</li> <li>30 novembre 2023</li> </ul>                          |

# UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles du Centre de la francophonie des Amériques sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants, basés sur son Plan stratégique 2023-2028 :

- Améliorer de façon continue les sites Web du Centre et de la Bibliothèque des Amériques et intégrer de nouvelles fonctionnalités afin de soutenir l'évolution des programmes;
- Déployer pleinement un CRM (système de relation avec les clients);
- Continuer à faire évoluer la collection numérique;
- Améliorer les outils collaboratifs et les applications nécessaires à ses programmes.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 30 900 \$, une hausse de 10 100 \$ par rapport à l'exercice précédent.

Le Centre a conclu une entente d'impartition avec le Musée de la civilisation, qui assure la gestion étendue de son environnement technologique. Cette entente représente 49 % de ses dépenses en ressources informationnelles. Les autres dépenses de cet exercice financier ont été affectées au rehaussement de la sécurité informatique et à l'amorce du virage infonuagique.

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

EN DATE DU 31 MARS 2024

## MEMBRES NOMMÉ(E)S



**Michel Robitaille**  
Président du conseil  
d'administration du Centre  
Nommé par le  
gouvernement du Québec  
le 25 septembre 2019



**Sylvain Lavoie**  
Président-directeur  
général du Centre  
Nommé par le  
gouvernement du Québec  
le 7 octobre 2020



**Monique C. Cormier**  
Personne provenant  
du Québec  
Nommée par le  
gouvernement du Québec  
le 23 juin 2020



**Peggy Feehan**  
Personne provenant  
de l'extérieur du Canada  
(Louisiane, États-Unis)  
Nommée par le  
gouvernement du Québec  
le 16 mars 2022

## MEMBRES DÉSIGNÉ(E)S



**Éric Bergeron**  
Personne désignée par  
le ministre de la Culture  
et des Communications  
le 11 novembre 2022



**Poste vacant**  
Personne désignée par  
la ministre des Relations  
internationales et  
de la Francophonie



**Réjean Houle**  
Personne désignée  
par le ministre de  
la Langue française  
le 25 mars 2024



**Éric Marquis**  
Personne désignée par le  
ministre responsable des  
Relations canadiennes et de  
la Francophonie canadienne  
le 20 mars 2023



**Lynn Brouillette**  
Vice-présidente du  
conseil d'administration  
Personne élue parmi  
les dirigeant(e)s des  
organismes pancanadiens  
des communautés  
francophones et  
acadiennes du Canada  
Administratrice élue  
en avril 2021



**Steevenson Charles**  
Personne âgée de 35 ans  
et moins (Haïti)  
Administrateur élu  
en décembre 2018



**Padminee Chundunsing**  
Personne provenant de l'Ouest  
ou des Territoires (Canada)  
Administratrice élue  
en avril 2022



**Poste vacant**  
Personne provenant  
de l'Acadie

## MEMBRES ÉLU(E)S



**Josée Poirier-Crête**  
Personne provenant  
de l'Ontario  
Administratrice élue  
en avril 2021



**Stéphanie Rigaud**  
Personne provenant  
de l'extérieur du  
Canada (Haïti)  
Administratrice élue  
en avril 2022



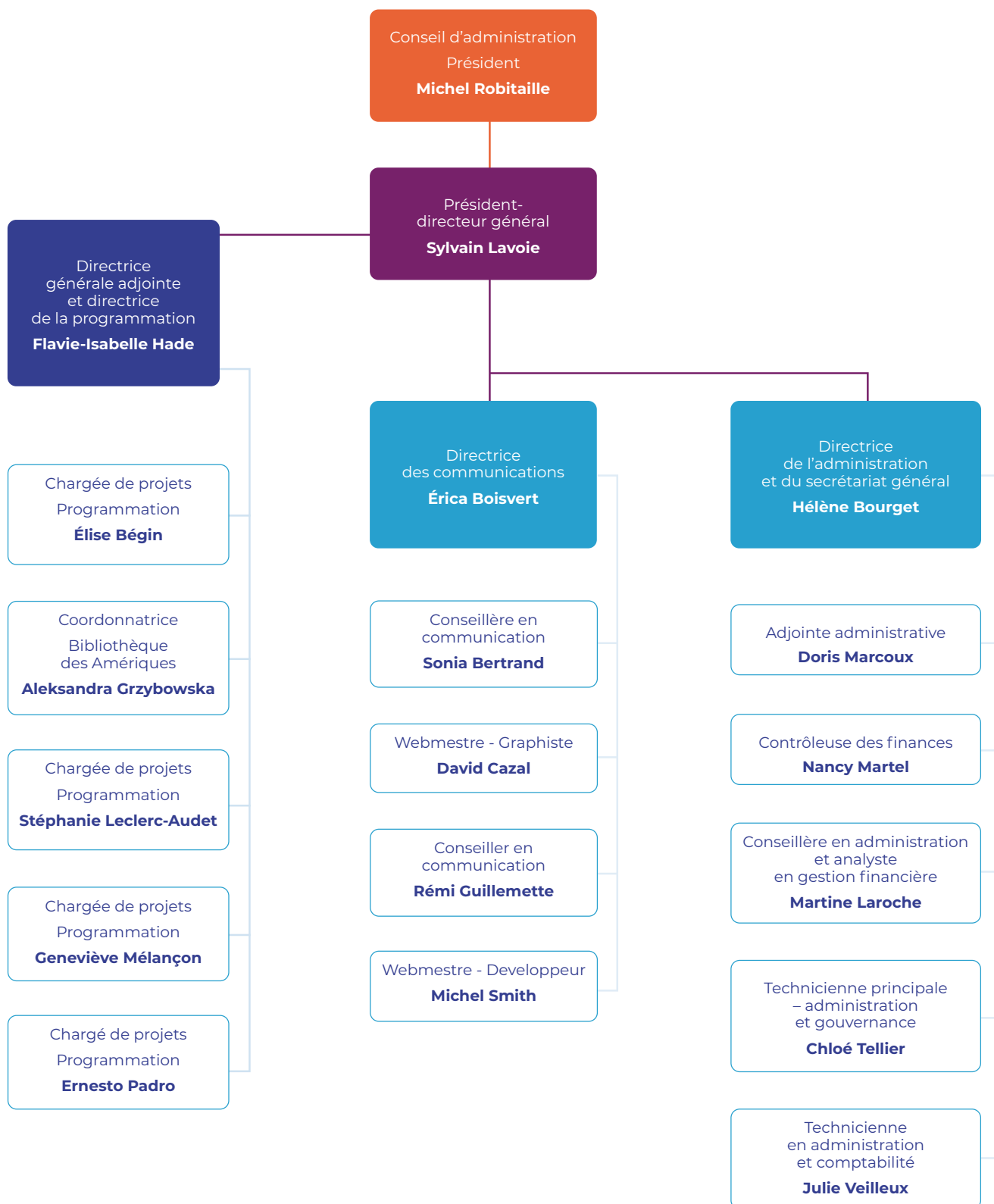
**Catherine Zekri**  
Personne provenant  
du Québec  
Administratrice élue  
en décembre 2018

Le Centre tient à **remercier**  
toutes les personnes qui,  
bien qu'elles ne soient plus en  
poste, ont fait partie de son conseil  
d'administration  
au courant de l'année :  
**feu Éric Dequenne,**  
**Dany Dias et Dominique Malack.**  
Leur engagement a été  
grandement apprécié.



# ORGANIGRAMME

EN DATE DU 31 MARS 2024



# ANNEXE 1

## TABLEAU DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023-2024 PAR RÉSULTATS VISÉS PAR LE CADRE DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

### RÉSULTAT 1 — LES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES SONT MIEUX OUTILLÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES

| ACTIVITÉ                                                                    | DATE                             | LIEU                                                                   | SECTEUR   | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                         | INDICATEURS                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Voix du changement<br/>(Seconde phase<br/>du projet pilote)</b>          | Septembre<br>2023 à mars<br>2024 | Nouveau-<br>Brunswick,<br>Nouvelle-<br>Écosse,<br>Ontario et<br>Québec | Éducation | Projet pédagogique axé sur l'action citoyenne « par et pour » les jeunes. Il mise sur le développement des compétences langagières en français au moyen d'une recherche-action.                                                                                                                     | 135 élèves<br>de 12 à 18 ans<br><br>4 écoles                                                                                |
| <b>Bourses de participation au Séminaire d'été de l'Université Carleton</b> | Mai 2023                         | Hybride — virtuel et présentiel à Québec (Québec)                      | Éducation | Séminaire d'été à Québec intitulé « Québec : ville d'histoire(s) », dirigé par madame Anne Trépanier, professeure au Département de français à l'Université de Carleton en Ontario.                                                                                                                 | 2 bourses                                                                                                                   |
| <b>Bourses de participation au 90<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas</b>        | 8 au 12 mai 2023                 | Montréal (Québec)                                                      | Recherche | Bourses remises à des professionnel(le)s du Brésil, du Canada (Nouveau-Brunswick), du Chili et des États-Unis.                                                                                                                                                                                      | 4 bourses                                                                                                                   |
| <b>Université d'été sur la francophonie des Amériques</b>                   | 22 au 27 mai 2023                | Lafayette (Louisiane)                                                  | Recherche | Formation intensive sur les différentes dimensions de la francophonie des Amériques qui vise à contribuer à l'émergence de la francophonie des Amériques comme objet d'étude pluridisciplinaire. Le thème de cette édition était : « Pérennité et développement de la francophonie des Amériques. » | 50 participant(e)s provenant de 9 pays<br><br>27 intervenant(e)s provenant du Canada, des États-Unis, d'Haïti et du Mexique |

| ACTIVITÉ                                                                                                                                  | DATE                      | LIEU              | SECTEUR   | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | INDICATEURS                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Sommet sur l'écocitoyenneté</b>                                                                                                        | 8 et 9 juin 2023          | Montréal (Québec) | Éducation | Délégation composée de jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques et de participant(e)s au Parlement francophone des jeunes des Amériques. Présentation du panel «Une jeunesse engagée pour le dialogue et le vivre-ensemble», avec l'intervention de trois membres de la délégation.                                                                                              | 12 participant(e)s<br><br>7 pays                          |
| <b>Bourses pour le stage de perfectionnement en enseignement du français langue étrangère de l'École de langues de l'Université Laval</b> | 3 au 14 juillet 2023      | Québec (Québec)   | Éducation | Bourses remises à des enseignant(e)s de l'Argentine, du Yukon (Canada) et du Connecticut (États-Unis).                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 3 bourses                                                 |
| <b>Bourses pour les stages de perfectionnement en éducation et en construction identitaire de l'ACELF</b>                                 | 4 au 13 juillet 2023      | Québec (Québec)   | Éducation | Bourses remises à des enseignant(e)s de l'Argentine, du Costa Rica et du Mexique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 3 bourses                                                 |
| <b>Séminaire de la CEFAN</b>                                                                                                              | Septembre à décembre 2023 | Virtuel           | Recherche | Le séminaire interdisciplinaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) prend la forme d'une série de conférences réunissant des universitaires et des spécialistes du terrain qui partagent leurs expériences, analyses et réflexions sur diverses questions liées à l'espace francophone en Amérique du Nord. | 14 participant(e)s des Amériques (Canada, Haïti, Mexique) |
| <b>Ateliers d'écriture slam au Costa Rica</b>                                                                                             | Octobre 2023              | Virtuel           | Éducation | Ateliers en ligne d'écriture poétique slam animés par deux artistes slameurs réalisés dans des classes de français au Costa Rica.                                                                                                                                                                                                                                                            | 128 élèves<br><br>7 classes (lycées et universités)       |



| ACTIVITÉ                                                                                                                      | DATE                               | LIEU                                   | SECTEUR   | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | INDICATEURS                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <b>Formations en ligne pour enseignant(e)s de français langue étrangère</b>                                                   | Octobre 2023                       | Virtuel                                | Éducation | Formation de 8 h visant à approfondir les connaissances didactiques, à présenter de nouveaux référents culturels des Amériques et à encourager l'échange et l'expertise entre les participant(e)s.                                                                                                                                          | 45 participant(e)s<br>13 pays                        |
| <b>Ateliers d'écriture slam aux États-Unis</b>                                                                                | 1 <sup>er</sup> au 8 novembre 2023 | Virtuel aux États-Unis                 | Éducation | Ateliers en ligne d'écriture poétique slam animés par quatre artistes slameurs réalisés durant la Semaine nationale du français (National French Week).                                                                                                                                                                                     | 20 ateliers<br>300 élèves<br>14 États des États-Unis |
| <b>Raconter Haïti</b>                                                                                                         | Janvier 2024                       | Port-au-Prince et Pétion-Ville (Haïti) | Éducation | Série d'ateliers en milieu scolaire offerts par Michel Soukar, historien, auteur et journaliste haïtien, dans le cadre du 220 <sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance d'Haïti, afin de favoriser une meilleure connaissance et compréhension des élèves sur les faits marquants de l'histoire d'Haïti et ses réalisations remarquables. | 150 élèves                                           |
| <b>Table ronde « Découvrabilité des contenus en français : les leviers pour augmenter présence et visibilité sur le Web »</b> | 5 mars 2024                        | Virtuel                                | Éducation | Trois intervenant(e)s des États-Unis, du Québec et du Brésil se sont réunis pour échanger sur la découvrabilité des contenus en français par les utilisateurs(trices) sur les plateformes numériques.                                                                                                                                       | 384 inscriptions                                     |

## RÉSULTAT 2 — L'UTILISATION DES RESSOURCES PRODUITES OU DIFFUSÉES PAR LE CENTRE EST ACCRUE

Données de fréquentation des Web du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024

| SITE                                             | VISITES        | DURÉE MOYENNE | PAGES VUES       | TÉLÉCHARGEMENTS |
|--------------------------------------------------|----------------|---------------|------------------|-----------------|
| <b>francophoniedesameriques.com</b>              | 197 558        | 2,4 minutes   | 443 991          | 9 517           |
| <b>bibliothequedesameriques.com</b>              | 88 391         | 1,45 minute   | 142 099          | 1 654           |
| <b>Emprunt.<br/>bibliothequedesameriques.com</b> | 81 087         | 3,44 minutes  | 300 987          | —               |
| <b>Espace M</b>                                  | 91 514         | 4,15 minutes  | 398 052          | 2 953           |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>458 550</b> | <b>3,17</b>   | <b>1 285 129</b> | <b>14 124</b>   |

Données d'utilisation des ressources numériques du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024

| RESSOURCES                                                                 | UTILISATION EN 2023-2024 |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Audio et vidéo</b>                                                      |                          |
| <i>On est 33 millions</i> (audio)                                          | 2 457 écoutes            |
| <i>Contes des Amériques</i> (audio)                                        | 2 450 écoutes            |
| <i>Paul et Suzanne</i> (vidéo)                                             | 1 812 écoutes            |
| <i>Dés-moi pas!</i> (vidéo)                                                | 1 163 écoutes            |
| <i>Récits historiques des Amériques</i> (vidéo)                            | 3 059 écoutes            |
| <i>Nous sommes la francophonie des Amériques</i> (vidéo)                   | 2 400 écoutes            |
| <i>C'est quoi?</i> (vidéo)                                                 | 322 écoutes              |
| Rediffusion d'événements en ligne                                          | 874 écoutes              |
| <b>Ressources pédagogiques</b>                                             |                          |
| Fiches pédagogiques <i>Récits historiques des Amériques</i>                | 705 téléchargements      |
| Fiches de lecture à voix haute                                             | 1 444 téléchargements    |
| Répertoire de référents culturels québécois – adulte                       | 75 téléchargements       |
| Répertoire de référents culturels québécois – jeunesse                     | 106 téléchargements      |
| Cahiers d'activités et guides pédagogiques de la collection <b>VIRGULE</b> | 1 631 téléchargements    |
| Guide pédagogique <i>Slame en français</i>                                 | 882 téléchargements      |
| Guide pédagogique <i>Concours Slame tes accents 2023</i>                   | 1 157 téléchargements    |
| Affiche <i>Francophonie des Amériques</i>                                  | 556 téléchargements      |

## RÉSULTAT 3 — LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION DES RÉALITÉS PLURIELLES DE LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES SONT ACCRUES

| ACTIVITÉ                                                             | DATE                                | LIEU                        | SECTEUR   | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                               | INDICATEURS                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Section Web<br/><i>J'apprends sur l'Amérique francophone</i></b>  | Avril 2023 à mars 2024              | En ligne                    | Culturel  | Une section complète du site Web est consacrée à la francophonie des Amériques visant une meilleure connaissance de l'histoire et des communautés francophones sur le continent et une découvrabilité de contenu sur ce sujet sur le web. | 60 438 visites<br><br>Durée moyenne des visites : 2,25 minutes                           |
| <b>Rendez-vous littéraires</b>                                       | Avril 2023 à mars 2024              | En ligne                    | Culturel  | Programme permettant à une classe de rencontrer virtuellement des auteurs(trices) provenant d'une autre région des Amériques.                                                                                                             | 43 Rendez-vous littéraires dans 19 régions<br><br>800 étudiant(e)s<br>17 auteurs(trices) |
| <b>Numéro spécial de la revue<br/><i>Francophonie d'Amérique</i></b> | Mai 2023                            | En ligne                    | Recherche | Collaboration à la réalisation de ce deuxième numéro spécial consacré à la francophonie des Amériques qui réunit des textes d'auteurs(trices) de l'Alberta, du Brésil et du Québec.                                                       | Le numéro est publié sur la plateforme Érudit                                            |
| <b>Exposition Migrations</b>                                         | 3 juin 2023 au 5 mai 2024           | Montréal (Québec)           | Culturel  | Exposition soulignant le 100 <sup>e</sup> anniversaire de Jean-Paul Riopelle mettant de l'avant des œuvres de jeunes artistes de la francophonie internationale.                                                                          | Soutien de la participation de deux artistes du Mexique et du Nouveau-Brunswick          |
| <b>Festival de films culinaires<br/>Devour!</b>                      | 26 octobre 2023                     | Wolfville (Nouvelle-Écosse) | Culturel  | Soutien à la participation de DJ UNPIER, artiste originaire de l'Ontario, au spectacle musical en français présenté lors de la soirée de gala « Pleins feux sur le Québec ».                                                              | 100 personnes                                                                            |
| <b>Festival CINÉMANIA</b>                                            | 1 <sup>er</sup> au 12 novembre 2023 | Montréal (Québec)           | Culturel  | Soutien à la diffusion du film KANAVAL et à la journée Images sur la francophonie canadienne consacrée à l'Ouest canadien.                                                                                                                | Le film KANAVAL a reçu le prix du public<br><br>100 000 entrées au festival              |

| ACTIVITÉ                                                                    | DATE                       | LIEU                             | SECTEUR  | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                               | INDICATEURS                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Salon du livre de Montréal</b>                                           | 22 au 26 novembre 2024     | Montréal (Québec)                | Culturel | Clin d'œil sur la Louisiane au Salon du livre de Montréal. Présentation du spectacle cabaret et d'une table ronde sur les 50 dernières années du mouvement francophone en Louisiane.                                                                                                      |                                                                        |
| <b>Exposition Haïti-Louisiane : Les marées de la liberté</b>                | 12 janvier au 17 mars 2024 | La Nouvelle-Orléans (Louisiane)  | Culturel | Soutien à la participation de quatre des huit artistes participant à l'exposition mettant de l'avant les récits entrelacés d'Haïti et de la Louisiane, soulignant le 220 <sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance d'Haïti.                                                             | L'exposition a été visitée pour plus de 1000 personnes                 |
| <b>Table ronde en ligne Fièrè Haïti : une jeunesse engagée et solidaire</b> | 30 janvier 2024            | Virtuel                          | Culturel | Organisé dans le cadre des célébrations du 220 <sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance d'Haïti, le panel visait à mettre en lumière la vitalité, la créativité et l'engagement de la jeunesse haïtienne qui, malgré les défis, s'efforce de construire un avenir meilleur pour Haïti. | 330 inscriptions                                                       |
| <b>Revue Les libraires</b>                                                  | Février et mars 2024       | Québec (Québec)                  | Culturel | Dans le cadre de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, collaboration à la rédaction d'un dossier spécial sur la francophonie canadienne et présentation des sélections de livres franco-canadiens dans les librairies indépendantes du Québec.                             | 35 000 copies imprimées de la revue et distribuées dans 120 librairies |
| <b>Rendez-vous du cinéma québécois et francophone</b>                       | 24 février au 3 mars 2024  | Vancouver (Colombie-Britannique) | Culturel | Soutien pour la présentation du film KANAVAL d'Henri Pardo à la 30 <sup>e</sup> édition des Rendez-vous du cinéma québécois et francophones en Colombie-Britannique.                                                                                                                      | 59 personnes présentes à la projection                                 |



| ACTIVITÉ                                                                              | DATE                                    | LIEU                              | SECTEUR  | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ciné-causeries autour du film <i>Une histoire sur le goût de la langue</i></b>     | 29 février et 1 <sup>er</sup> mars 2024 | Maine et Massachusetts et virtuel | Culture  | Deux projections et discussions avec la réalisatrice Hélène Choquette à l'Université du Maine à Orono ainsi qu'à l'Université Harvard.                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Campagne de relations publiques</b>                                                | Mars 2024                               | Québec (Québec)                   |          | Dans le cadre de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, la campagne de relations publiques visait à susciter l'intérêt du public québécois envers la francophonie canadienne.                                                                                                                                       | <p>25 mentions dans les médias québécois et canadiens</p> <p>Publication d'une lettre ouverte dans <i>La Presse</i></p> <p>14 900 écoutes de l'épisode du balado <i>La Vie sociale</i> incluant un segment sur la francophonie canadienne</p> <p>12 créateurs de contenu ont publié le 22 mars avec une portée potentielle de 335 115</p> |
| <b>Présentation du film documentaire <i>L'Ordre secret</i> et panel de discussion</b> | 16 mars 2024                            | Québec (Québec)                   | Culturel | Dans le cadre de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, projection du film documentaire <i>L'Ordre secret</i> suivi d'une discussion avec Phil Comeau, réalisateur originaire de la Nouvelle-Écosse, Louise Harel, avocate et ancienne ministre québécoise, et Jonathan Livernois, professeur à l'Université Laval. | 150 personnes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| ACTIVITÉ                                                                              | DATE               | LIEU                             | SECTEUR  | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | INDICATEURS   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Présentation du film documentaire <i>L'Ordre secret</i> et panel de discussion</b> | 20 mars 2024       | Montréal (Québec)                | Culturel | Dans le cadre de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, projection du film documentaire <i>L'Ordre secret</i> suivi d'une discussion avec Phil Comeau, réalisateur originaire de la Nouvelle-Écosse, Josée Poirier-Crête, administratrice du Centre, Cécile Ondo Abeng, consule générale adjointe et conseillère en coopération et action culturelle au Consulat général de France à Québec, Benoît Kieffer, responsable culture à Francophonie sans frontière, et Guilhem Caillard, directeur général et artistique du Festival de films CINEMANIA. | 70 personnes  |
| <b>Spectacles et causerie avec Émilie Landry</b>                                      | 20 et 21 mars 2024 | Québec et Saint-Casimir (Québec) | Culturel | Dans le cadre de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, présentation de deux spectacles et d'une causerie avec Émilie Landry, autrice-compositrice-interprète acadienne.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 130 personnes |

## RÉSULTAT 4 — LES COLLABORATIONS ENTRE FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES DES AMÉRIQUES SONT MULTIPLIÉES ET RENFORCÉES

| ACTIVITÉ                                 | DATE                 | LIEU              | SECTEUR                         | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mobilité dans les Amériques              | 2023 - 2024          | Amériques         | Recherche, éducation et culture | Programme permettant de soutenir financièrement la participation d'un(e) spécialiste provenant de l'extérieur de la zone géographique de l'organisation demanderesse. Le programme facilite l'échange d'expertises et de bonnes pratiques entre les intervenant(e)s francophones et francophiles de différentes régions des Amériques. | <p>16 projets soutenus</p> <p>Provenance des spécialistes : Argentine, Brésil, Chili, Colombie-Britannique, Géorgie (É-U), Guyane française, Haïti, Mexique, New York (É-U), Nouveau-Brunswick, Ontario, Québec, Saskatchewan, Venezuela.</p> <p>Destination : Argentine, Brésil, Martinique, Nouveau-Brunswick, Québec.</p> |
| Mobilisation franco 2023                 | 8 et 9 mai 2023      | Québec (Québec)   | Tous les secteurs               | Cette rencontre annuelle, coorganisée avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, permet de faire avancer des idées, des projets communs et contribue à créer des liens durables entre francophones du Québec et du Canada.                                                                                | <p>71 personnes</p> <p>(35 des provinces ou territoires du Canada, 36 du Québec)</p>                                                                                                                                                                                                                                         |
| Rencontre des entrepreneurs francophones | 11 au 13 juin 2023   | Québec (Québec)   | Affaires                        | Lors de cette rencontre internationale, présentation de la conférence d'ouverture, soutien à la participation d'un panéliste de l'Université de Moncton et de sept personnes d'affaires du Canada, d'Haïti et des États-Unis.                                                                                                          | <p>Provenance de la délégation et des intervenants :</p> <p>Alberta, Colombie-Britannique, États-Unis, Haïti, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Québec.</p>                                                                                                                                                                       |
| Spectacle Nouvelle scène                 | 7 et 8 novembre 2023 | Montréal (Québec) | Culturel                        | Soutien à la participation de deux artistes du Canada à ce spectacle réalisé dans le cadre du festival Coup de cœur francophone.                                                                                                                                                                                                       | Artistes : Jacques Surette (Nouvelle-Écosse) et Le FloFranco (Ontario)                                                                                                                                                                                                                                                       |

| ACTIVITÉ                                                                                                                    | DATE            | LIEU                 | SECTEUR | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | INDICATEURS  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Table ronde<br/>« L'ADN<br/>francophone : un<br/>précieux atout de<br/>développement<br/>pour les<br/>entreprises. »</b> | 22 mars<br>2024 | Montréal<br>(Québec) |         | Dans le cadre de la<br>Journée québécoise de la<br>francophonie canadienne,<br>en collaboration avec la<br>Fédération des chambres<br>de commerce du Québec.<br>Animée par<br>Étienne Fortin-Gauthier<br>avec Frédéric Laurandeau,<br>mPhase inc. (Québec,<br>Louise Robichaud, DPG<br>Communications (Nouveau-<br>Brunswick) et Luc<br>Soleau, The Soleau Group<br>(Nouvelle-Orléans). | 90 personnes |



## RÉSULTAT 5 — L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE EST VALORISÉ

| ACTIVITÉ                                                                        | DATE                             | LIEU            | SECTEUR   | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                       | INDICATEURS                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Concours d'art oratoire de Canadian Parent for French</b>                    | 16 juin 2023                     | Virtuel         | Éducation | Concours national destiné aux jeunes qui apprennent le français à l'école.                                                                                                                                                                                        | Remise d'une bourse de 500 \$ à Chiara Bramante (Québec)                                                          |
| <b>La SuperFrancofête</b>                                                       | 30 août 2023                     | Québec (Québec) | Culturel  | Soutien à la participation de plusieurs artistes des Amériques. Émilie-Claire Barlow de l'Ontario, Le FloFranco d'Haïti/Ontario, Marie-Josée Lord d'Haïti/Québec, Radio Radio de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et Roch Voisine du Nouveau-Brunswick. | 4 000 personnes                                                                                                   |
| <b>Concours <i>Slame tes accents</i></b>                                        | 15 septembre au 30 novembre 2023 | Virtuel         | Culture   | Dans ce concours, les enseignant(e)s et leurs élèves âgés de 12 à 18 ans ont été invités à écrire un slam en classe et à le déclamer dans une vidéo de 60 à 90 secondes intégrant certains mots proposés.                                                         | Plus de 1 000 élèves<br>72 vidéos<br>21 régions des Amériques                                                     |
| <b>Prix Champlain</b>                                                           | Septembre et octobre 2023        |                 | Culturel  | Prix littéraire administré par le Regroupement des éditeurs franco-canadiens récompensant des auteurs(trices) de la littérature franco-canadienne. Le Centre assure la présidence du jury volet «adulte» et soutient la promotion du prix.                        | Robert Marinier de l'Ontario a remporté le prix dans le volet adulte pour sa pièce <i>Conte de l'apocalypse</i> . |
| <b>Webinaire Biz : travailleur du texte — Éveiller la passion pour les mots</b> | 23 novembre 2023                 | Virtuel         | Éducation | Dans le cadre de la Journée internationale des professeurs de français, présentation d'un webinaire avec Biz pour souligner le travail des enseignant(e)s en vue de faire découvrir et aimer la richesse de la langue française.                                  | 515 inscriptions<br>21 pays des Amériques                                                                         |

| ACTIVITÉ                                                                 | DATE            | LIEU              | SECTEUR   | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                    | INDICATEURS                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Concours d'éloquence « Délie ta langue! »</b>                         | 11 mars 2024    | Montréal (Québec) | Éducation | Ce concours valorise la langue française auprès des étudiantes et étudiants inscrits au 1 <sup>er</sup> cycle dans l'une des universités participantes et les prépare à l'entrée sur le marché du travail en leur donnant l'occasion de présenter une communication en public. | Remise du Prix Coup de cœur du jury (500 \$)                                                                                                       |
| <b>Dictée P.G.L. de la Francophonie 2024</b>                             | 22 mars 2024    | Montréal (Québec) |           | Collaboration avec Marie-Josée Martin, autrice franco-ontarienne, pour la rédaction du texte de la dictée.                                                                                                                                                                     | 250 participant(e)s                                                                                                                                |
| <b>Concours d'écriture francophone — poésie libre</b>                    | Mars 2024       | Virtuel           | Culture   | Concours destiné aux enfants et aux jeunes francophones des Amériques sur le thème « Francophonie : briser les barrières, tisser des liens ».                                                                                                                                  | Remise de deux prix de 500 \$ pour les catégories enfant et junior<br><br>211 participant(e)s de Haïti, Canada, États-Unis et de l'Amérique latine |
| <b>Atelier de médiation culturelle avec l'Agence spatiale canadienne</b> | 27-28 mars 2024 | Virtuel           | Culture   | Collaboration pour proposer aux classes francophones des provinces et territoires du Canada une activité animée par une scientifique de programme de l'Agence spatiale canadienne.                                                                                             | 665 classes participantes dont 23 au Canada (excluant le Québec)                                                                                   |

# ANNEXE 2

## Liste des partenaires

Pour la réalisation de ses projets et de ses activités, le Centre met en œuvre et saisit des occasions de partenariat pendant toute l'année. Les efforts mis en commun et les interactions créées avec les partenaires sont des bases solides pour maintenir des liens durables et favoriser le rapprochement entre les communautés francophones du Canada et des Amériques.

### Partenaires du gouvernement du Québec

- Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques
- Délégation générale du Québec à Boston
- Direction de la francophonie canadienne et du ministère de la Langue française
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de la Langue française
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Secrétariat du Québec aux Relations canadiennes

### Partenaires du milieu des affaires

- Conseil du patronat du Québec
- Fédération des chambres de commerce du Québec

### Partenaires du milieu culturel

- Association À tire d'aile
- Cabane à Culture (Bibliothèque et Archives nationales du Québec)
- CINEMANIA
- Collectif Echo sonore
- Grand Théâtre de Québec
- Les librairies indépendantes du Québec
- Musée de la civilisation
- Office national du film du Canada
- Regroupement des éditeurs franco-canadiens
- Salon du livre de Toronto
- SISMYK
- Visions Ouest Productions

## Partenaires du milieu de l'éducation

- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- American Association of Teachers of French (AATF)
- Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF)
- Canadian Parents for French
- Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)
- École des langues de l'Université Laval
- Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)
- Louisiana Consortium of Immersion Schools
- Université Carleton
- Université de Louisiane à Lafayette
- Université de Moncton
- Université de Montréal
- Université du Maine
- Université Harvard
- Université Laval

## Autres partenaires

- Acfas
- Alliance française de Montréal
- Biosphère (Espace pour la vie)
- Café Ringo
- Centre international de Lafayette
- Centre NUNU
- Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL)
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais
- Fondation Louisiane
- Fondation P.G.L.
- Les Grands Bois
- Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
- Revue Francophonies d'Amérique
- Télé-Québec
- Ville de Lafayette
- Wikimedia — Haïti



# ANNEXE 3

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par sa mission sociétale et ses réalisations, le Centre s'inscrit dans la vision de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. La langue française étant minoritaire à l'échelle canadienne et continentale, le Centre sert de levier pour que sa pérennité soit assurée partout où elle est parlée ou enseignée dans les Amériques. La valeur ajoutée des nombreuses actions du Centre et leurs retombées bénéficient à une pluralité d'acteurs.

Dans sa quête d'impact positif, le Centre reste attaché à sa mission qui est intimement liée aux enjeux sociaux du développement durable entre autres en renforçant les liens entre les communautés francophones pour créer une francophonie plus inclusive et solidaire. Le Centre est résolument engagé dans cette vision en adéquation avec ses valeurs.

### Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

| SOUS-OBJECTIFS                                                 | ACTIONS                                                                                                                                                                                                | INDICATEURS                                                                                                                                     | CIBLES 2023-2024 | RÉSULTATS 2023-2024 |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|
| 5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales | Accroître le taux d'interventions structurantes du Centre, soit sa planification stratégique, sa programmation et la Bibliothèque des Amériques, ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité. | Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.<br><br>Mesure de départ : S/O (nouvel indicateur) | 50 %             | 50 %                |

### Synthèse des activités

| SOUS-OBJECTIFS | ACTIONS                                                                                                                                                                                                | INDICATEURS                                                                                       | CIBLES 2023-2024 | RÉSULTATS 2023-2024 |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|
| 5.1.1          | Accroître le taux d'interventions structurantes du Centre, soit sa planification stratégique, sa programmation et la Bibliothèque des Amériques, ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité. | Le nouveau plan stratégique 2023-2028 a été bonifié selon les principes de développement durable. | 50 %             | 50 %                |

# ANNEXE 4

## APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

### Émissaire et comité permanent

| QUESTIONS                                                                                                                                                                                                                                           | RÉPONSES                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Avez-vous un ou une émissaire ?                                                                                                                                                                                                                     | Oui                                                      |
| Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?                                                                                                                                                          | Non                                                      |
| Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?                                                                                                                                                  |                                                          |
| Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?<br>Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures : | Oui, un courriel a été envoyé à l'ensemble du personnel. |

### Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

| QUESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | RÉPONSES |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?                                                                                                                                                                                                | Non      |
| Si vous avez une directive particulière :<br>Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française :<br>Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?                                                                                                                       |          |
| Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ? | Non      |

---

Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions :

---

Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la *Charte de la langue française*?

---

100 %

## Politique linguistique de l'État (PLE)

| QUESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | RÉPONSES                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Oui                                                                                                                                                                                                                                     |
| Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Un courriel a été envoyé à l'ensemble du personnel.                                                                                                                                                                                     |
| L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivants la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.<br><br>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français :<br>est exigé ?<br>est souhaitable ? | Aucun poste n'exige la connaissance d'une autre langue que le français.<br><br>Étant donné la portée internationale du mandat du Centre, pour tous les postes (18), la connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable. |
| Est-ce que votre organisation a publié cette information sur son site Web dans les 3 mois suivant la fin de son année financière ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Notre rapport d'activités est publié sur notre site Web dès son dépôt à l'Assemblée nationale.                                                                                                                                          |

# ANNEXE 5

## DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

En vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, il est possible d'accéder à un document d'un organisme qui n'est pas disponible sur son site web ou à toute autre information visée par la Loi.

### Décisions et documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès

| Date de la demande | Objet de la demande                                                | Date de transmission des documents | Documents transmis                                                          |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 28 novembre 2023   | Nombre de minorités visibles, de personnes noires et d'Autochtones | 5 décembre 2023                    | Questionnaire sur la représentativité dans les organismes publics du Québec |

# ANNEXE 6

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Conformément au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, le conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques a adopté, le 29 septembre 2017, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport d'activités.

### Objet et champ d'application

1. Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r.1), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie propres aux membres du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques (le « Centre »).
2. Sont administrateurs publics tous les membres du conseil d'administration du Centre.
3. Le Centre a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle, en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et francophiles du Québec, du Canada et des Amériques. Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles, et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement des réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société, et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.
4. Les valeurs du Centre sont : l'engagement à l'égard de la langue française et des cultures d'expression française; l'ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques; la créativité et l'innovation; la solidarité et la coopération; le devoir de mémoire; ainsi que la parité, l'égalité et l'équité.

### Principes d'éthique

5. Les membres du conseil d'administration du Centre sont soit nommés par le gouvernement du Québec, soit désignés par un ministre, soit élus par l'assemblée générale des membres du Centre. À ce titre, les membres du conseil d'administration sont tenus d'exercer leurs fonctions dans l'intérêt public, en agissant de façon impartiale, intègre, transparente et objective, à l'instar de toute personne qui participe à la réalisation de la mission de l'État.
6. Les règles de conduite énoncées dans le présent code visent à orienter chaque membre du Conseil dans l'exercice de ses fonctions dans la pleine mesure de ses aptitudes et de ses connaissances, et ce, avec diligence, indépendance et compétence, dans le respect des lois, en fondant son comportement sur le principe du respect de l'intérêt public, ainsi qu'à protéger la réputation et l'image du Centre et de ses hauts dirigeants. Chaque membre du Conseil agit de bonne foi dans le but d'inspirer la plus entière confiance aux autres membres du conseil d'administration ainsi qu'aux parties prenantes du Centre.



7. Un membre du Conseil doit se conformer à la loi du Centre, au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, au présent *Code d'éthique et de déontologie* ainsi qu'aux *Règles de régie interne du Centre*. Tout membre du Conseil qui préside un comité ou en est membre est aussi assujéti à la Loi, au Règlement, au Code et aux Règles susmentionnés. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.
8. À son entrée en fonction et à chaque modification du présent code, le membre du Conseil atteste par écrit qu'il a pris connaissance du code et qu'il se déclare lié par ses dispositions.

## Règles de déontologie

### Discrétion

9. Les membres du conseil d'administration sont tenus à la discrétion à l'égard des faits ou des renseignements dont ils prennent connaissance dans le cadre de leurs fonctions et sont tenus, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue à ce titre. Par conséquent, ils doivent, en toutes circonstances, préserver le caractère confidentiel des délibérations du conseil d'administration ainsi que des comités dont ils font partie à titre de responsables ou de membres.

### Relations avec le public

10. Seuls peuvent agir au nom du Centre la présidence du conseil d'administration, les hauts dirigeants du Centre et, dans certains cas et par délégation, d'autres membres du conseil d'administration expressément délégués par la présidence du Conseil.

### Neutralité

11. Les membres du conseil d'administration, en tant qu'administrateurs publics, doivent, dans l'exercice de leurs fonctions pour le Conseil, agir indépendamment de toute considération politique partisane et indépendamment de tout groupe de pression. Ils doivent également faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

### Activités politiques

12. Un membre du conseil d'administration, en tant qu'administrateur public, doit informer le secrétaire général du Conseil exécutif du Québec avant de présenter sa candidature à une charge publique élective. Il doit se démettre de ses fonctions s'il est élu et accepte son élection à une charge publique à plein temps. Lorsque l'exercice de la charge publique est à temps partiel, il doit se démettre de ses fonctions si cette charge est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve relativement au Centre.

### Conflits d'intérêts

13. Les membres du conseil d'administration du Centre doivent éviter de se placer, dans l'exercice de leurs fonctions, dans une situation de conflit réel, potentiel ou apparent, de quelque nature que ce soit, entre leurs intérêts personnels et l'intérêt public.
14. Les membres du conseil d'administration ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information confidentielle, inédite ou privilégiée obtenue dans l'exercice de leurs fonctions, à moins d'y être expressément autorisés par le conseil d'administration.
15. Pour éviter tout conflit d'intérêts, aucun contrat ni aucune autre forme de contribution financière ne peuvent être accordés par le conseil d'administration à ses membres dans le but d'obtenir leurs services.
16. Les membres du conseil d'administration ne peuvent solliciter ni accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou un tiers.
17. Les membres du conseil d'administration, en tant qu'administrateurs publics, doivent déclarer à la présidence du Conseil tout intérêt direct ou indirect dans une organisation, une entreprise, une association, un projet ou un contrat dont la nature des activités met en conflit leurs intérêts personnels et les devoirs de leurs fonctions. Ils doivent, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisation, l'entreprise, l'association, le projet ou le contrat dans lequel ils ont cet intérêt et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. La présidence du Conseil doit déclarer, au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, tout intérêt direct ou indirect dans une organisation, une entreprise, une association, un projet ou un contrat, dont la nature des activités met en conflit ses intérêts personnels et ses devoirs de fonctions.
18. La présidence du conseil d'administration, de son propre chef ou à la demande d'un membre du Conseil, peut ordonner le vote secret sur tout sujet ayant fait l'objet d'une dénonciation de conflit d'intérêts par un membre.

19. Les membres du conseil d'administration doivent faire preuve de loyauté envers le Centre et de solidarité envers le conseil d'administration. Un membre peut légitimement exprimer son désaccord et faire inscrire sa dissidence en séance du conseil d'administration, mais, une fois la décision adoptée majoritairement par les membres du conseil, il doit respecter la démocratie et appuyer la décision.

## Obligations pendant la durée du mandat

20. Aucun membre du conseil d'administration ne peut utiliser indûment et sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, humaines et financières du Centre à ses fins ou à celles de tiers, ou en permettre un usage autre que celui qu'approuve le Centre.
21. Les membres du conseil d'administration ne peuvent, à l'occasion ou en considération de leur charge, accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

## Obligations après le mandat

22. Il est interdit aux membres du conseil d'administration, après qu'ils ont terminé leur mandat, de divulguer une information confidentielle obtenue dans l'exercice de leurs fonctions au conseil d'administration du Centre, y compris pendant les huis clos, ou d'utiliser, à leur profit ou pour un tiers, toute information non disponible au public obtenue dans le cadre desdites fonctions. En outre, ils ne doivent aucunement se trouver dans une situation où ils retireraient un avantage indu de leur charge antérieure.

## Mesures d'application

23. La présidence du conseil d'administration du Centre est responsable de la mise en œuvre et de l'application du présent code. Elle doit s'assurer du respect, par tous les membres du Conseil, des principes d'éthique et des règles de déontologie qui y sont énoncées et informer l'autorité compétente des cas de manquement.
24. Un membre du conseil d'administration ou le Conseil lui-même, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'un membre a enfreint le présent code, peut en saisir la présidence du Conseil et lui remettre les documents disponibles.
25. La présidence du Conseil détermine après examen s'il y a matière à faire rapport au conseil d'administration.
26. En cas de manquement aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code selon le conseil d'administration, l'autorité compétente avec laquelle la présidence du Conseil doit communiquer est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.
27. Les membres du conseil d'administration du Centre visés par une allégation de manquement aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code, qu'ils soient nommés, désignés ou élus, peuvent être relevés provisoirement de leurs fonctions par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente ou dans un cas présumé de faute grave.
28. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part au membre visé du manquement reproché ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et informe le membre qu'il peut, dans un délai de sept jours civils, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu sur le manquement reproché.
29. Sur conclusion que le membre du Conseil a contrevenu aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lui impose une sanction.
30. La sanction imposée peut être une réprimande, une suspension (sans rémunération si le membre en reçoit une) ou une révocation. Toute sanction imposée doit être écrite et motivée.

## Dispositions diverses

31. La présidence du conseil d'administration du Centre prendra les mesures requises pour assurer la diffusion du présent code au sein du Conseil.
32. Toute modification du présent code doit, à moins d'un accord unanime des membres du Conseil, être soumise au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle la ou les modifications seront inscrites à l'ordre du jour.
33. Le présent code entre en vigueur le jour où il est adopté par le conseil d'administration, sans effet rétroactif.

# ÉTATS FINANCIERS



**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES  
ÉTATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                 | Page         |
|-------------------------------------------------|--------------|
| <b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>                  | <b>1</b>     |
| <b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>        | <b>2 à 3</b> |
| <b>ÉTATS FINANCIERS</b>                         |              |
| État des résultats et de l'excédent cumulé      | 4            |
| État de la situation financière                 | 5            |
| État de la variation des actifs financiers nets | 6            |
| État des flux de trésorerie                     | 7            |
| Notes complémentaires                           | 8 à 21       |



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de la francophonie des Amériques (le Centre) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le rapport d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Sylvain Lavoie  
Président-directeur général

Québec, le 5 juillet 2024

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À l'Assemblée nationale

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de la francophonie des Amériques (« le Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activités avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

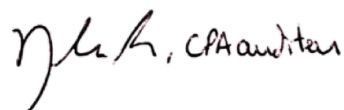
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur  
Directeur principal d'audit

Québec, le 5 juillet 2024

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

|                                                        | <b>2024<br/>Budget</b> | <b>2024<br/>Réal</b> | <b>2023<br/>Réal</b> |
|--------------------------------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>REVENUS</b>                                         |                        |                      |                      |
| Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec | 2 362 200 \$           | 2 362 200 \$         | 2 362 200 \$         |
| Autres subventions                                     | 457 750                | 410 529              | 321 455              |
| Contributions de partenaires                           | 5 000                  | 49 061               | 12 972               |
| Droits d'inscription des participants                  | 15 000                 | 27 327               | 29 728               |
| Revenus de placements                                  | 16 000                 | 88 098               | 52 429               |
|                                                        | <b>2 855 950</b>       | <b>2 937 215</b>     | <b>2 778 784</b>     |
| <b>CHARGES</b>                                         |                        |                      |                      |
| <b>COÛT DES ACTIVITÉS</b>                              |                        |                      |                      |
| Programmation                                          | 996 761                | 1 077 518            | 952 550              |
| Communications                                         | 802 571                | 773 534              | 700 236              |
|                                                        | <b>1 799 332</b>       | <b>1 851 052</b>     | <b>1 652 786</b>     |
| <b>FRAIS D'ADMINISTRATION (note 4)</b>                 | <b>1 286 418</b>       | <b>1 376 783</b>     | <b>1 447 159</b>     |
| <b>FRAIS FINANCIERS (note 5)</b>                       | <b>6 590</b>           | <b>6 052</b>         | <b>21 546</b>        |
|                                                        | <b>3 092 340</b>       | <b>3 233 887</b>     | <b>3 121 491</b>     |
| <b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>                           | <b>(236 390) \$</b>    | <b>(296 672)</b>     | <b>(342 707)</b>     |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>          |                        | <b>1 911 690</b>     | <b>2 254 397</b>     |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>          |                        | <b>1 615 018 \$</b>  | <b>1 911 690 \$</b>  |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2024**

|                                                                     | 2024                | 2023                |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>                                            |                     |                     |
| Trésorerie (note 6)                                                 | 2 357 116 \$        | 2 510 213 \$        |
| Créances (note 7)                                                   | 16 759              | 40 483              |
|                                                                     | <b>2 373 875</b>    | <b>2 550 696</b>    |
| <b>PASSIFS</b>                                                      |                     |                     |
| Charges à payer et frais courus (note 8)                            | 321 879             | 327 019             |
| Provision pour allocation de transition (note 9)                    | 47 463              | 31 872              |
| Provision pour congés de maladie et vacances (note 9)               | 230 603             | 209 007             |
| Revenus reportés (note 10)                                          | 332 293             | 239 268             |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11) | 25 722              | 268 276             |
|                                                                     | <b>957 960</b>      | <b>1 075 442</b>    |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>                                       | <b>1 415 915</b>    | <b>1 475 254</b>    |
| <b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>                                        |                     |                     |
| Charges payées d'avance                                             | 81 715              | 80 498              |
| Immobilisations corporelles (note 12)                               | 117 388             | 355 938             |
|                                                                     | <b>199 103</b>      | <b>436 436</b>      |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>                                              | <b>1 615 018 \$</b> | <b>1 911 690 \$</b> |

**DROITS CONTRACTUELS (note 13)**  
**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 14)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Michel Robitaille  
Président du conseil d'administration



Catherine Zekri  
Présidente du comité d'audit

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

|                                                             | <b>2024<br/>Budget</b> | <b>2024<br/>Réel</b> | <b>2023<br/>Réel</b> |
|-------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>                                | <b>(236 390) \$</b>    | <b>(296 672) \$</b>  | <b>(342 707) \$</b>  |
| <b>VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>        |                        |                      |                      |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                  | (63 000)               | (52 143)             | (21 194)             |
| Amortissement d'immobilisations corporelles                 | 291 999                | 290 693              | 492 031              |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles          | -                      | (1 305)              | -                    |
| Produit sur disposition d'immobilisations corporelles       | -                      | 1 305                | -                    |
|                                                             | <b>228 999</b>         | <b>238 550</b>       | <b>470 837</b>       |
| <b>VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE</b>            |                        |                      |                      |
| Charges payées d'avance                                     |                        | (62 291)             | (78 879)             |
| Utilisation de charges payées d'avance                      |                        | 61 074               | 45 330               |
|                                                             |                        | <b>(1 217)</b>       | <b>(33 549)</b>      |
| <b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b> | <b>(7 391)</b>         | <b>(59 339)</b>      | <b>94 581</b>        |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>        | <b>1 475 254</b>       | <b>1 475 254</b>     | <b>1 380 673</b>     |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>        | <b>1 467 863 \$</b>    | <b>1 415 915 \$</b>  | <b>1 475 254 \$</b>  |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

|                                                                                                                                  | <b>2024</b>         | <b>2023</b>         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                                                                               |                     |                     |
| Déficit de l'exercice                                                                                                            | (296 672) \$        | (342 707) \$        |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie :                                                                                      |                     |                     |
| Amortissement d'immobilisations corporelles                                                                                      | 290 693             | 492 031             |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles                                                                               | (1 305)             | -                   |
| Virement des revenus reportés                                                                                                    | (239 268)           | (32 865)            |
| Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :                                                                   |                     |                     |
| Créances                                                                                                                         | 23 724              | (15 838)            |
| Charges à payer et frais courus                                                                                                  | (4 134)             | 77 470              |
| Provision pour allocation de transition                                                                                          | 15 591              | 14 177              |
| Provision pour congés de maladie et vacances                                                                                     | 21 596              | 48 363              |
| Revenus reportés                                                                                                                 | 332 293             | 234 268             |
| Charges payées d'avance                                                                                                          | (1 217)             | (33 549)            |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>                                                                   | <b>141 301</b>      | <b>441 350</b>      |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>                                                                             |                     |                     |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                                                                                       | (53 149)            | (34 087)            |
| Produit sur disposition d'immobilisations corporelles                                                                            | 1 305               | -                   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>                                                 | <b>(51 844)</b>     | <b>(34 087)</b>     |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                                                                  |                     |                     |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition remboursées<br>et flux de trésorerie liés aux activités de financement | (242 554)           | (384 764)           |
| <b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>                                                                                | <b>(153 097)</b>    | <b>22 499</b>       |
| <b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                                                                                         | <b>2 510 213</b>    | <b>2 487 714</b>    |
| <b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)</b>                                                                               | <b>2 357 116 \$</b> | <b>2 510 213 \$</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**1. CONSTITUTION ET OBJET**

Le Centre de la francophonie des Amériques (le Centre), personne morale au sens du Code civil du Québec, est constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques* (RLRQ, chapitre C-7.1) laquelle est entrée en vigueur le 19 mars 2008.

Sa mission consiste à contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (LRC, 1985, 5<sup>e</sup> suppl.), le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'élaboration des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux postes pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour allocation de transition et la provision relative aux offres salariales (présentée dans les charges à payer et frais courus). Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

**ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont sans impact significatif à la fin de l'exercice.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **OPÉRATIONS INTERENTITÉS**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### **CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de fin d'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours d'origine. Les revenus et les charges sont convertis au cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les frais financiers à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

### **REVENUS**

#### **Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec et autres subventions**

Les subventions sont des paiements de transferts et elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que le Centre a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont constatées aux revenus lorsque les modalités relatives aux passifs sont réglées.

#### **Contributions de partenaires**

Les contributions de partenaires sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les contributions de partenaires reçues avant l'exercice au cours duquel elles pourront être utilisées aux fins prescrites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'elles soient utilisées aux fins prescrites.

#### **Revenus de placements**

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

### **CHARGES**

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

La trésorerie et les créances (à l'exception des taxes à la consommation) sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que la provision pour vacances sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**ACTIFS FINANCIERS**

**Trésorerie**

La trésorerie est constituée des soldes bancaires.

**PASSIFS**

**Avantages sociaux futurs**

***Régimes de retraite***

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

***Provision pour allocation de transition***

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Centre. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et la charge correspondants qui en résultent sont comptabilisés en fonction de l'accumulation d'un mois de salaire au moment du départ, par année de service continu, sans toutefois excéder 12 mois.

***Provision pour congés de maladie et vacances***

La provision pour congés de maladie et vacances n'est pas actualisée car le Centre estime que le solde sera majoritairement pris dans l'exercice suivant.



## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **Contrats de location**

Les contrats de location-acquisition auxquels le Centre est partie à titre de preneur sont inclus dans les immobilisations corporelles et dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, sans dépasser toutefois la juste valeur du bien loué.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

### **ACTIFS NON FINANCIERS**

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés pour fournir des services futurs.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

| Améliorations locatives                | Durée du bail |
|----------------------------------------|---------------|
| Équipement informatique et audiovisuel | 3 ans         |
| Mobilier et équipement                 | 5 ans         |
| Développements informatiques           | 3 ans         |
| Livres numériques                      | 7 ans         |
| Parcours d'interprétation              | 5 ans         |

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**3. MODIFICATION COMPTABLE**

**Adoption de nouvelle norme comptable**

**SP 3400, Revenus**

Le 1<sup>er</sup> avril 2023, le Centre a adopté le chapitre SP 3400, Revenus qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- Le Centre doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'il remplit (ou à mesure qu'il remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque le Centre a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, le Centre doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque le Centre détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, il doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, il utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, il procède à une estimation à l'aide des informations dont il dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Centre.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**4. FRAIS D'ADMINISTRATION**

|                                                    | <b>2024</b>         | <b>2023</b>         |
|----------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Traitements et avantages sociaux                   | 683 672 \$          | 643 559 \$          |
| Services professionnels                            | 220 510             | 128 795             |
| Loyers - Société québécoise des infrastructures    | 84 653              | 82 409              |
| Frais de bureau                                    | 45 766              | 47 120              |
| Télécommunications                                 | 4 115               | 5 473               |
| Frais de déplacement et de représentation          | 555                 | 1 721               |
| Frais reliés au conseil d'administration           | 48 124              | 46 051              |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles | (1 305)             | -                   |
| Amortissement des immobilisations corporelles      | 290 693             | 492 031             |
|                                                    | <b>1 376 783 \$</b> | <b>1 447 159 \$</b> |

**5. FRAIS FINANCIERS**

|                                                                                                                 | <b>2024</b>     | <b>2023</b>      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Frais bancaires                                                                                                 | 1 472 \$        | 2 357 \$         |
| Perte sur taux de change                                                                                        | 624             | 59               |
| Intérêts des obligations découlant de contrats de location-acquisition - Société québécoise des infrastructures | 3 956           | 19 130           |
|                                                                                                                 | <b>6 052 \$</b> | <b>21 546 \$</b> |

**6. TRÉSORERIE**

La trésorerie comprend un fonds de réserve de 891 032 \$ (1 106 066 \$ en 2023) assujetti à une réserve d'origine interne qui précise que tout prélèvement doit être autorisé par la présidence-direction générale, la présidence du comité d'audit et la présidence du conseil d'administration. De plus, la réserve permet qu'un montant soit utilisé pour équilibrer le budget et assurer un financement adéquat de la programmation à raison d'un maximum de 250 000 \$ par année.

**7. CRÉANCES**

|                                   | <b>2024</b>      | <b>2023</b>      |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Taxes à la consommation           | 15 259 \$        | 25 969 \$        |
| Autres subventions                | -                | 10 912           |
| Commissaire à la langue française | 1 500            | 1 499            |
| Autres                            | -                | 2 103            |
|                                   | <b>16 759 \$</b> | <b>40 483 \$</b> |

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS**

|                              | <b>2024</b>       | <b>2023</b>       |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs et frais courus | 117 877 \$        | 167 831 \$        |
| Intérêts courus              | 93                | 960               |
| Traitements                  | 125 420           | 69 090            |
| Avantages sociaux            | 78 489            | 89 138            |
|                              | <b>321 879 \$</b> | <b>327 019 \$</b> |

**9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

**Régimes de retraite**

Les membres du personnel du Centre participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et celui du RRPE et du RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations du Centre imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 104 130 \$ (121 804 \$ en 2023). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

**Provision pour allocation de transition**

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur, autre que celui qui bénéficie de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**

**Provision pour allocation de transition (suite)**

La provision pour allocations de transition a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

|                                                                                   | <b>2024</b> | <b>2023</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Taux d'indexation                                                                 | 2,3%        | 3,0%        |
| Taux moyen d'actualisation                                                        | 4,38%       | 3,72%       |
| Durée résiduelle moyenne d'activité<br>des titulaires d'emplois supérieurs actifs | 573 jours   | 939 jours   |

Les variations de la provision pour allocation de transition se détaillent comme suit :

|                              | <b>2024</b>      | <b>2023</b>      |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Solde au début de l'exercice | 31 872 \$        | 17 695 \$        |
| Charge de l'exercice         | 15 591           | 14 177           |
| Solde à la fin de l'exercice | <b>47 463 \$</b> | <b>31 872 \$</b> |

**Provision pour congés de maladie et vacances**

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées au 31 mars 2024 et des taux horaires prévus au cours du prochain exercice.

Les employés du Centre ont droit à 12 jours de congés de maladie par exercice. En fin d'exercice, l'employé peut reporter à l'exercice suivant jusqu'à un maximum de 5 jours et le solde des congés non utilisés est payé.

|                                            | <b>2024</b>      |                   | <b>2023</b>       |
|--------------------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
|                                            | <b>Maladie</b>   | <b>Vacances</b>   | <b>Total</b>      |
| Solde au début de l'exercice               | 44 547 \$        | 164 460 \$        | 209 007 \$        |
| Charge de l'exercice                       | 50 372           | 151 966           | 202 338           |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (46 105)         | (134 637)         | (180 742)         |
| Solde à la fin de l'exercice               | <b>48 814 \$</b> | <b>181 789 \$</b> | <b>230 603 \$</b> |

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**10. REVENUS REPORTÉS**

|                                            | <b>2024</b>       | <b>2023</b>       |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Solde au début de l'exercice               | 239 268 \$        | 37 865 \$         |
| Attributions de l'exercice                 | 332 293           | 234 268           |
| Constatés à titre de revenus de l'exercice | (239 268)         | (32 865)          |
| Solde à la fin de l'exercice               | <b>332 293 \$</b> | <b>239 268 \$</b> |

**11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>2024</b>      | <b>2023</b>       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société québécoise des infrastructures de 4 198 557 \$ portant intérêt au taux fixe de 4.28 % remboursable par versements mensuels de 31 578 \$ (incluant les intérêts) échéant en octobre 2023 | - \$             | 217 925 \$        |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société québécoise des infrastructures de 290 614 \$ portant intérêt au taux fixe de 4.35 % remboursable par versements mensuels de 2 194 \$ (incluant les intérêts) échéant en mars 2025       | 25 722           | 50 351            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>25 722 \$</b> | <b>268 276 \$</b> |

Les paiements minimums futurs exigibles pour le prochain exercice s'établissent comme suit :

|                                                                                        |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 2025                                                                                   | 26 328 \$        |
| Moins : montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles | (606)            |
|                                                                                        | <b>25 722 \$</b> |



**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

|  | Améliorations<br>locales | Équipement<br>informatique<br>et audiovisuel | Mobilier<br>et équipement | Développements<br>informatiques<br>(note 1) | Livres<br>numériques | Parcours<br>d'interprétation | Améliorations<br>locales<br>(note 2) | 2024<br>Total | 2023<br>Total |
|--|--------------------------|----------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|----------------------|------------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------|
|--|--------------------------|----------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|----------------------|------------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------|

**COÛT DES IMMOBILISATIONS**

|                           |                  |                |                |                |                |            |                  |                  |                  |
|---------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|------------------|------------------|------------------|
| Solde de début d'exercice | 1 790 114 \$     | 156 925 \$     | 171 048 \$     | 147 703 \$     | 285 492 \$     | 547 999 \$ | 4 489 171 \$     | 7 588 452 \$     | 7 620 638 \$     |
| Acquisitions              | 16 165           | 8 195          | 5 097          | 13 517         | 9 169          | -          | -                | 52 143           | 21 194           |
| Dispositions              | -                | (13 034)       | (15 196)       | -              | -              | -          | -                | (28 230)         | (53 380)         |
| Radiation                 | -                | -              | -              | -              | -              | (547 999)  | -                | (547 999)        | -                |
| Solde de fin d'exercice   | <b>1 806 279</b> | <b>152 086</b> | <b>160 949</b> | <b>161 220</b> | <b>294 661</b> | <b>-</b>   | <b>4 489 171</b> | <b>7 064 366</b> | <b>7 588 452</b> |

**AMORTISSEMENT CUMULÉ**

|                             |                  |                |                |                |                |            |                  |                  |                  |
|-----------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|------------------|------------------|------------------|
| Solde de début d'exercice   | 1 720 042 \$     | 139 711 \$     | 170 159 \$     | 142 652 \$     | 199 085 \$     | 547 999 \$ | 4 312 866 \$     | 7 232 514 \$     | 6 793 863 \$     |
| Amortissement de l'exercice | 70 072           | 10 202         | 747            | 5 378          | 27 989         | -          | 176 305          | 290 693          | 492 031          |
| Dispositions                | -                | (13 034)       | (15 196)       | -              | -              | -          | -                | (28 230)         | (53 380)         |
| Radiation                   | -                | -              | -              | -              | -              | (547 999)  | -                | (547 999)        | -                |
| Solde de fin d'exercice     | <b>1 790 114</b> | <b>136 879</b> | <b>155 710</b> | <b>148 030</b> | <b>227 074</b> | <b>-</b>   | <b>4 489 171</b> | <b>6 946 978</b> | <b>7 232 514</b> |

**VALEUR COMPTABLE NETTE 2024**

|                  |                  |                 |                  |                  |             |             |                   |
|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|-------------|-------------|-------------------|
| <b>16 165 \$</b> | <b>15 207 \$</b> | <b>5 239 \$</b> | <b>13 190 \$</b> | <b>67 587 \$</b> | <b>- \$</b> | <b>- \$</b> | <b>117 388 \$</b> |
|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|-------------|-------------|-------------------|

**VALEUR COMPTABLE NETTE 2023**

|                  |                  |               |                 |                  |             |                   |                   |
|------------------|------------------|---------------|-----------------|------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| <b>70 072 \$</b> | <b>17 214 \$</b> | <b>889 \$</b> | <b>5 051 \$</b> | <b>86 407 \$</b> | <b>- \$</b> | <b>176 305 \$</b> | <b>355 938 \$</b> |
|------------------|------------------|---------------|-----------------|------------------|-------------|-------------------|-------------------|

Note 1 : Comprend des immobilisations en cours de développement pour un total de 3 329 \$ (aucune en 2023), lesquelles ne sont pas amorties

Note 2 : Détenues en vertu de contrats de location-aquisition.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**13. DROITS CONTRACTUELS**

Le Centre a conclu des ententes en vertu desquelles il recevra des subventions et des contributions de la part de partenaires. Le montant des droits contractuels s'élève à 311 500 \$ pour le prochain exercice (232 922 \$ en 2023).

**14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

**Contrats de services professionnels**

Le Centre s'est engagé à verser des sommes en vertu de contrats de services professionnels. Le montant des engagements s'élève à 209 532 \$ pour le prochain exercice et à 68 345 \$ pour l'exercice subséquent pour un total de 277 877 \$ (83 096 \$ en 2023).

**Bail du loyer d'occupation**

Le Centre est en négociation pour son prochain bail avec la Société québécoise des infrastructures qui est venu à échéance le 31 octobre 2023, pour ses locaux administratifs. Le montant de l'engagement s'élevait à 49 381 \$ en 2023.

**15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le Centre est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du président-directeur général du Centre.

Le Centre n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**16. FLUX DE TRÉSORERIE**

**Informations supplémentaires**

|                                                                                                  | <b>2024</b> | <b>2023</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Acquisitions d'immobilisations corporelles financées par les charges à payer et les frais courus | 1 344 \$    | 2 350 \$    |
| Intérêts versés                                                                                  | 4 823 \$    | 20 446 \$   |
| Intérêts reçus                                                                                   | 88 098 \$   | 52 429 \$   |

**17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et leur importance. Les créances sont principalement constituées de subventions et de contributions à recevoir de partenaires.

L'exposition maximale du Centre au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

|                                                    | <b>2024</b>         | <b>2023</b>         |
|----------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Trésorerie                                         | 2 357 116 \$        | 2 510 213 \$        |
| Créances à l'exception des taxes à la consommation | 1 500               | 14 514              |
|                                                    | <b>2 358 616 \$</b> | <b>2 524 727 \$</b> |

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances au 31 mars 2024 :

|                                   | <b>Moins de<br/>30 jours</b> | <b>30 à 60 jours</b> | <b>61 à 365 jours</b> | <b>Total</b> |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|--------------|
| Commissaire à la langue française | - \$                         | - \$                 | 1 500 \$              | 1 500 \$     |

**CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2024**

**17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**Risque de crédit (suite)**

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances au 31 mars 2023 :

|                                                                 | <b>Moins de<br/>30 jours</b> | <b>30 à 60 jours</b> | <b>61 à 365 jours</b> | <b>Total</b>     |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|------------------|
| Autres subventions, Commissaire à la langue française et autres | 10 912 \$                    | 1 642 \$             | 1 960 \$              | 14 514 \$        |
|                                                                 | <b>10 912 \$</b>             | <b>1 642 \$</b>      | <b>1 960 \$</b>       | <b>14 514 \$</b> |

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que le Centre ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun et à un prix raisonnable.

Le Centre finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de la subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec, des autres subventions, des contributions de partenaires et des droits d'inscription des participants. Le Centre considère qu'il détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2024 :

|                              | <b>Moins de<br/>30 jours</b> | <b>30 à 60 jours</b> | <b>61 à 365 jours</b> | <b>Total</b>      |
|------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|
| Fournisseurs et frais courus | 81 040 \$                    | 25 708 \$            | 11 129 \$             | 117 877 \$        |
| Intérêts courus              | 93                           | -                    | -                     | 93                |
| Traitements                  | 103 611                      | -                    | 21 809                | 125 420           |
| Provision pour vacances      | 4 432                        | -                    | 177 357               | 181 789           |
|                              | <b>189 176 \$</b>            | <b>25 708 \$</b>     | <b>210 295 \$</b>     | <b>425 179 \$</b> |

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2023 :

|                              | <b>Moins de<br/>30 jours</b> | <b>30 à 60 jours</b> | <b>61 à 365 jours</b> | <b>Total</b>      |
|------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|
| Fournisseurs et frais courus | 143 593 \$                   | 22 626 \$            | 1 612 \$              | 167 831 \$        |
| Intérêts courus              | 960                          | -                    | -                     | 960               |
| Traitements                  | 38 303                       | 728                  | 30 059                | 69 090            |
| Provision pour vacances      | 1 962                        | 4 236                | 158 262               | 164 460           |
|                              | <b>184 818 \$</b>            | <b>27 590 \$</b>     | <b>189 933 \$</b>     | <b>402 341 \$</b> |

## **17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Centre est exposé seulement au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

### ***Risque de taux d'intérêt***

Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa trésorerie qui porte intérêt à taux variables sans échéances.

Le montant moyen de la trésorerie de l'exercice est estimé à 2 522 141 \$ (2 360 283 \$ en 2023). Si les taux d'intérêt avaient été inférieurs ou supérieurs de 0,5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts de l'exercice auraient été inférieurs ou supérieurs de 12 611 \$ respectivement (11 801 \$ en 2023).

### ***Risque de change***

Le Centre réalise des achats en dollars américains dont il effectue le paiement à partir d'un compte bancaire en dollars américains. Conséquemment, il est exposé au risque de change relié aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

À la date de l'état de la situation financière, le solde du compte en dollars américains présenté dans le poste « Trésorerie » est de 3 618 \$ US (856 \$ US en 2023) et le taux de change pour un dollar américain est de 1,3574 (1,3533 en 2023).

Une variation de la valeur du dollar canadien de 10 % par rapport au dollar américain à la date de l'état de la situation financière aurait augmenté ou diminué les résultats et l'excédent cumulé de 491 \$ (116 \$ en 2023).

## REMERCIEMENTS

Toutes les activités énumérées dans ce rapport n'auraient pu être réalisées sans le soutien de nombreuses personnes qui croient en la mission du Centre de la francophonie des Amériques.

Nous tenons à remercier tout d'abord l'ensemble du personnel pour son engagement. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur soutien constant. Vos commentaires pertinents constituent une source d'inspiration et de motivation pour l'équipe du Centre.

Notre gratitude va également à l'ensemble des personnes qui sont intervenues lors de nos différentes activités. Nous saluons les divers organismes et établissements d'enseignement travaillant quotidiennement aux côtés des francophones qui nous ont apporté leur soutien.

En terminant, nous félicitons l'ensemble des actrices et acteurs engagés pour la francophonie et les communautés francophones pour leur participation aux activités qui ont favorisé la valorisation de la langue française dans toute sa diversité ainsi que le rapprochement entre les communautés francophones et francophiles des Amériques





2, côte de la Fabrique  
C.P. 110, succ. Haute-Ville  
Québec (Québec) G1R 4M8, Canada

418 646-3300 • 1 877 646-3322

[francophoniedesameriques.com](http://francophoniedesameriques.com)



@CFAmeriques

#AmFr

Le Centre de la francophonie des Amériques bénéficie notamment  
du soutien financier du ministère de la Langue française.

Québec 